



## **RAPPORT ANNUEL 2021 ET PTA 2022 POUR LA CONSERVATION DE LA RESERVE SPECIALE POINTE A LARREE**

Par:

- Dr Adolphe Lehavana, Chef de site, MBG Pointe à Larrée
- Angelos Stila Josso Tianarifidy, Chef de volet Conservation, MBG Pointe à Larrée
- Rajaonary Stanislas, Chef de volet Recherche et Tourisme durable, MBG Pointe à Larrée
- Pascal Lesabotsy, Assistant de volet Recherche, MBG Pointe à Larrée
- Jeannie Raharimampionona, Chef d' Unité de Conservation, MBG Antananarivo,
- Dr Chris Birkinshaw, Conseiller Technique, MBG Antananarivo

Tel : (+261) 34 50 217 85

e-mail : [adolphe.lehavana@mobot.mg](mailto:adolphe.lehavana@mobot.mg)

**Avril 2022**

## Table des matières

A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET .....	5
B. REALISATIONS .....	6
SECTEUR D' ACTIVITE 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE.....	6
OS 1 : Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale .....	7
OS 1.1 : Appliquer effectivement l' application de COAP, les lois forestières et les Dina .....	7
Activité 1.1.1 Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala dans la NAP .....	7
Activité 1.1.2 Soutenir les COBAs à la surveillance communautaire.....	7
Activité 1.1.3 Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle .....	8
Activité 1.1.4 Appliquer les Dina et suivi des applications.....	8
Activité 1.1.5 Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage)....	9
OS 1.2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle.....	9
Activité 1.2.1 Appui aux communautés locales pour intégrer les actions de conservation des espèces cibles COKETES dans leurs activités quotidiennes .....	9
Activité 1.2.2 Mise en place des dispositifs de prévention et de la lutte contre les feux de brousse.....	12
Activité 1.2.3 Améliorer et faire une extension des pépinières existantes pour production de plantules d' espèces autochtones.....	12
Activité 1.2.4 Production et plantation d' espèces autochtones dans les parcelles de restauration forestière .....	12
Activité 1.2.5 Appuyer la conservation et la restauration des mangroves.....	14
Activité 1.2.6 Accompagner la sylviculture .....	15
Activité 1.2.7 Evaluer les impacts des actions de conservation des espèces clés cibles .....	15
SECTEUR D' ACTIVITE 2: PROMOTION DE REBOISEMENT D' ESPECES A CROISSANCE RAPIDE .....	16
OS 2 : Réduire la dépendance à l' utilisation des essences autochtones.....	18
OS 2.1 : Renforcer le reboisement des espèces à croissance rapide.....	18
Activité 2.1.1 Extension des pépinières communautaires pour la production de bois d' œuvre et de chauffage.....	18
Activité 2.1.2 Production et plantation d' espèces à croissance rapide.....	18
OS 2.2 Réduire la consommation en bois d' espèces autochtones .....	18
Activité 2.2.1 Promotion de l' Agroforesterie dynamique et CAMADO .....	18
SECTEUR D' ACTIVITE 3: RENFORCER L' EDUCATION ENVIRONNEMENTALE .....	19
OS 3 : Relever la prise de conscience du public sur l' importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée .....	20
OS 3.1 Relever la prise de conscience des communautés locales sur l' importance de la conservation.....	20
Activité 3.1.1 Production d'outils de sensibilisation.....	20
Activité 3.1.2 Emission radiophonique à la radio FM à Soanierana Ivongo .....	20

Activité 3.1.3 Organisation du festival de biodiversité.....	20
Activité 3.1.4 Tournées villageoises .....	20
OS 3.2 Faire connaître au public les résultats des efforts de la conservation .....	21
Activité 3.2.1 Amélioration et alimentation de base de données sur site web du projet .....	21
Activité 3.2.2 Continuer à publier les événements importants du site par FB .....	21
Activité 3.2.3 Participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité, ...) .....	21
Activité 3.2.4 Diffuser les événements importants aux masses medias (radio, TV, journaux).....	22
Activité 3.2.5 Participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles .....	22
SECTEUR D' ACTIVITE 4: VOLET RECHERCHE ET SUIVIS SCIENTIFIQUES .....	23
OS 4 : Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation .....	25
OS 4.1 . Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat.....	25
Activité 4.1.1 Inventaire général floristique du site (terrestre et mangrove) .....	25
Activité 4.1.2 Inventaire des espèces cibles du projet Coketes dans l' Aire Protégée .....	26
OS 4.2 Améliorer les connaissances sur la conservation des espèces cibles du projet Coketes .....	27
Activité 4.2.1 Suivi participatif des pressions sur espèces cibles.....	27
Activité 4.2.2 Suivi phénologique des espèces cibles.....	27
Activité 4.2.3.Suivi des plantules dans les parcelles de restauration.....	29
OS 4.3.Approfondir les connaissances sur les valeurs socio-économiques et culturelles de la forêt de Pointe à Larrée .....	30
Activité 4.3.1 Développement d' un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur la gestion.....	30
Activité 4.3.2 Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation.....	30
Activité 4.3.3 Suivi des permis des coupes locales .....	30
OS 4.4. Faire connaître aux communautés scientifiques les résultats de la recherche...31	
Activité 4.4.1 Publier les résultats de recherche .....	31
SECTEUR D' ACTIVITE 5: PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.32	
OS 5 : Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale.....	33
OS 5.1 Développer des filières prometteuses compatibles à la conservation durable des forêts.....	33
Activité 5.1.1.Elaborer une étude de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs) : pour la filière apiculture, vannerie, culture maraichère, pêche maritime) (4 études de filière).....	33
Activité 5.1.2 Mise en œuvre de la filière pêche maritime.....	33
Activité 5.1.3 Mise en œuvre de la filière Culture maraichère.....	34

Activité 5.1.4 Mise en œuvre de la filière tourisme (Infrastructure mise en place, centre d'accueil, quai d'accostage, salle de vente, route carrossable RN5-site) .....	34
Activité 5.1.5 Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture .....	34
Activité 5.1.6 Relance de la filière de rente (girofle).....	34
Activité 5.1.7 Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP .....	34
OS 5.2 Renforcer les capacités techniques et en matériels des bénéficiaires sur les spéculations développées .....	35
Activité 5.2.1 Formation sur l'élaboration de mini-projet (business plan): apiculture, vannerie, culture maraichère.....	35
Activité 5.2.2 Formation fonctionnelle des Associations des pêcheurs .....	35
Activité 5.2.3 Formation sur les règlements, lois sur les petites pêches.....	35
Activité 5.2.4 Visite échange pour l'utilisation des fours économiques en bois.....	35
Activité 5.2.5 Formation sur la pratique de filière apiculture.....	35
Activité 5.2.6 Formation d'un groupe de planteurs de légumes.....	35
Activité 5.2.7 Formation sur le tourisme durable (gérant et réceptionnistes).....	35
Activité 5.2.8 Formation sur la vannerie.....	35
OS 5.3 Améliorer les connaissances sur les impacts des actions de développement ....	36
Activité 5.3.1 Suivi de l'activité de pêche maritime.....	36
Activité 5.3.2 Suivi de l'activité d'aviculture.....	36
Activité 5.3.3 Analyser les sources de revenu des familles bénéficiaires.....	36
Activité 5.3.4 Enquêtes sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation .....	37
Activité 5.3.5 Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune) .....	38
Secteur d'activité 6: GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET .....	39
OS 6. Améliorer la gouvernance et gestion collective de la NAP .....	41
OS 6.1 Gouvernance collective de la NAP Pointe à Larrée améliorée .....	41
Activité 6.1.1 Réunion annuelle des membres COS .....	41
Activité 6.1.2 Descente sur terrain par membres COS.....	41
Activité 6.1.3 Revue de la composition du COS dans le cadre de l'extension de NAP proposée.....	42
Activité 6.1.4 Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective.....	42
OS 6.2: Gestion participative et efficace de la NAP.....	42
Activité 6.2.1 Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt) .....	42
Activité 6.2.2 Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Fédération Lovasoa.....	43
Activité 6.2.3 Formation fonctionnelle des COBAs .....	46
Activité 6.2.4 Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA.....	47
Activité 6.2.5 Elaboration des outils de gestion (Business plan et SAC).....	47
Activité 6.2.6 Visites échanges (MBG, COBAs, Communes, Fkt) avec d'autres sites..	47
Activité 6.2.7 Appui juridique pour résolution de conflits éventuels.....	47
Activité 6.2.8 Renforcement de capacités de l'équipe de gestion de MBG.....	47

OS 6.3 Accompagnement du processus d' extension de la NAP .....	47
Activité 6.3 .1 Consultation publique .....	48
Activité 6.3 .2 Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAP .....	48
Activité 6.3 .3 Ateliers de validation locale, régionale et nationale .....	48
Activité 6.3 .4 Etude socio-économique .....	48
Activité 6.3 .5 Elaboration et validation de PGESS .....	48
OS 6.4 : Plateforme de suivi des indicateurs d' impacts des actions opérationnelles ..	48
Activité 6.3.1 Suivis de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN.....	48
Difficultés rencontrées.....	51
Mode de coopération avec les autorités locales .....	51
Mode de participation des bénéficiaires .....	52
C. PROJET A REALISER POUR L' ANNEE 2022.....	53
Tableau 16 : Plan du travail annuel et budget prévisionnel de mise en œuvre pour l' année 2022 .....	55
REMERCIEMENTS.....	64

## A. INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET

<b>TITRE DU PROJET</b>
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
<b>OBJECTIF GLOBAL</b>
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale</li> <li>2- Réduire la dépendance à l' utilisation des essences autochtones</li> <li>3- Relever la prise de conscience du public sur l' importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée</li> <li>4-Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation</li> <li>5- Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale</li> <li>6- Améliorer la gouvernance et gestion collective de la NAP</li> </ol>
<b>SOURCE DE FINANCEMENT</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- COKETES, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/ONU-Environnement</li> <li>- Fonds Français pour l' Environnement Mondial (FFEM)/AFD,</li> <li>- S2NPA, Fonds Environnemental Mondial (FEM), GEF/ ONU-Environnement</li> <li>- Fondation Franklania</li> <li>- Biodiversity and Protected Areas Management (BIOPAMA)</li> <li>- Missouri Botanical Garden</li> </ul>
<b>COÛT DE FINANCEMENT</b>
- AR 237 916 938
<b>DUREE/DATE DU DEBUT ET DE LA FIN DU PROJET</b>
Janvier– Décembre 2021
<b>REGIONS D' INTERVENTION</b>
Région Analanjirofo, District de Soanierana-Ivongo, Communes rurales d' Antanifotsy et de Manompana

## B. REALISATIONS

SECTEUR D'ACTIVITE 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE
<b>Période</b>
Janvier – Décembre 2021
<b>Objectifs Spécifiques</b>
1- Appliquer effectivement le COAP (dans l' AP) et les lois forestières et les Dina (dans les zones d' utilisation durable et les zones de transfert de gestion) 2- Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle
<b>Régions/Districts/Communes/Fokontany d' intervention</b>
- Région : Analanjirofo - District : Soanierana Ivongo - Communes : Antanifotsy et Manompana - Fokontany : Vohijiny, Manjato, Antsiraka, Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha
<b>Nombre des bénéficiaires :</b>
20 000 personnes et environ 5 000 familles
<b>Avancement des activités (Indicateurs fixés suivant PTA 2021):</b>
1- Appliquer effectivement le COAP, les lois forestières et les Dina <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala (700 patrouilles): REALISE A 150%</li> <li>- Soutenir les COBAs à la surveillance communautaire (300 patrouilles) : REALISE A 93%</li> <li>- Effectuer des missions de contrôle de la brigade mixte (4 missions): REALISE A 50%</li> <li>- Appliquer les Dina et suivis des applications : REALISE A 100%</li> <li>- Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage): REALISE A 100%</li> </ul>
2- Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui aux communautés locales pour intégrer les actions de conservation des espèces cibles COKETES dans leurs activités quotidiennes (4 plans de conservation) : REALISE A 100%</li> <li>- Mise en place des dispositifs de prévention et de la lutte contre les feux de brousse (14km de pare-feux et équipements de lutte contre feu disponibles) : REALISE A 130%</li> <li>- Améliorer et faire une extension des pépinières existantes pour production de plantules d' espèces autochtones (capacité doublée): REALISE A 100%</li> <li>- Production et plantation d' espèces autochtones dans les parcelles de restauration forestière (40000 plants produits et 20000 plants mis en terre) : REALISE A 86%</li> <li>- Appui à la conservation et extension de mangroves (150 patrouilles de Polisinala de mangrove et 10000 plants de palétuviers mises en terre) : REALISE A 98%</li> <li>- Accompagnement de l'entretien sylvicole (5Ha de parcelles entretenues, nettoyées en EE, ombragé etc): REALISE A 80%</li> <li>- Evaluer les impacts des actions de conservation des espèces clés cibles (1 document) : NON REALISE</li> </ul>
<b>Résultats obtenus (à quantifier si possible):</b>

## OS 1 : Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale

### OS 1.1 : Appliquer effectivement l'application de COAP, les lois forestières et les Dina

#### Activité 1.1.1 Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala dans la NAP

Au total 1080 patrouilles ont été réalisées par 12 Polisinala dans la NAP. En moyenne, les Polisinala travaillent quatre jours par semaine, mais si le besoin se présente, cette durée peut aller jusqu' à cinq ou six jours. Pendant la patrouille, ils font la fouille systématique des irrégularités, entre autres, coupes illicites de bois, chasse aux animaux protégés, détection de feux. Toutes natures de bois coupés de manière illégale (bois rond, bois carré, gaulette, perche) à l' intérieur de la NAP sont enregistrées. D' Autres formes de pressions ont été également observées.

Au total, on a compté 32 pieds dont 26 arbustes et petits arbres (gaulettes et perches) et quatre d' arbres (bois ronds et bois carrés) sont abattus dans l' ensemble de la NAP. On constate donc une réduction de 92% du taux coupe de bois par rapport à celui de 2020 (413 bois). Les données du transect au hasard ont également montré une légère réduction de coupe récente de 0,2bois/transect contre 0,31bois/transect en 2020. Sur les 32 bois coupés, un seul auteur a été appréhendé (Voir Tableau 1) et les autres auteurs sont inconnus. Ces résultats sont les produits d' une meilleure efficacité de collaboration entre les parties prenantes (COBA, Polisinala et Brigade mixte) aux actions de contrôle. Durant l' année 2021, on n' a plus rencontré les autres formes de pressions dans la NAP telles que la pratique de tavy, charbonnage, culture sous-bois, feux ou chasse aux animaux sauvages.

#### Activité 1.1.2 Soutenir les COBAs à la surveillance communautaire

D' une manière générale, la surveillance de la forêt protégée incluant les zones de transfert de gestion, sera assignée aux communautés de base. Les actions de 12 Polisinala (Police écologique) sont renforcées par les COBAs en organisant des patrouilles communautaires journalières. Tout comme les Polisinala, les membres COBA travaillent quatre jours par semaine avec une alternance des intervenants. Pendant la patrouille, ils font la fouille systématique des irrégularités, entre autres, coupes illicites de bois, chasse aux animaux protégés, détection de feux. Au total, 279 patrouilles ont été réalisées par 5 COBAs dans les TGRN, tous sont sous l' encadrement d' un technicien de MBG qui fait la navette entre les COBAs. Durant l' année 2021, 283 personnes ont participé aux patrouilles communautaires comprenant 181 hommes et 102 femmes, soit 1113 Hommes jour de travail ont été déployés. Au total 19 infractions ont été appréhendées dans la NAP et dans TGRN. La nature des infractions varie d' un cas à l' autre et les sanctions tranchées par les COBA sont fonction de nature des infractions.

Durant l' année 2021, on a recensé deux fours à charbon et un défrichement de 0,25ha à Ankitsinambo. Pour ce dernier, le délinquant a payé une amende d' Ar100.000 à l' Association COBA (voir Tableau 1). Aucune culture sous-bois ni charbonnage ni feu incontrôlé n' a été rencontrée dans les TRGR. Il faut mentionner l' arrivée massive des pêcheurs migrants à Andasivoalavo qui devient une menace importante pour la gestion des forêts de la zone. Avec un nombre estimé de 600 personnes en 2021, les besoins en bois ont fortement accru par rapport au nombre initial de 50 pêcheurs en 2018. Cela se traduit par un épuisement rapide du stock en bois dans les zones d' utilisation durable. Jusqu' ici, le volume en bois exploité n' a pas été évalué, toutefois on sait que les besoins actuels dépassent largement la capacité de charges de la forêt, d' où l' urgence d' une recherche de solutions sur le court et à long terme.

### Activité 1.1.3 Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle

Deux missions de verbalisation ont été réalisées par OPJ durant l'année dont une en second trimestre et une en quatrième trimestre. Il faut rappeler que durant la première mission au mois de Mai 2021, deux infractions ont été constatées et les auteurs ont été verbalisés, puis différés au tribunal. Après une série d'audiences, les verdicts ont été proclamés, soit deux ans d'emprisonnement ferme pour l'auteur de délit dans la NAP et amende ar500.000.000 pour l'Etat et doléance 500.000Ar pour la DREED. Tandis que pour l'auteur de délit dans la TGRN, un verdict de 10 mois d'emprisonnement ferme a été proclamé avec une amende de Ar500.000 pour l'Etat, aucune doléance pour la partie civile qui n'était pas représentée lors de l'audience.

La seconde descente était relative à un dossier de mise à feu propagée en 2020, retourné par le tribunal pour élargir l'investigation. Comme verdict, à nouveau, le dossier a été retourné. Durant cette dernière mission, les OPJ ont profité la descente de sensibiliser les populations dans le campement d'Andasivoalavo où l'arrivée massive des immigrants demeure un danger imminent.

### Activité 1.1.4 Appliquer les Dina et suivi des applications

Au total, 19 délits ont été constatés durant l'année 2021 dont 17 traités par Dina et deux verbalisés, puis amenés au tribunal. La nature de Dina varie d'un cas à l'autre, les sanctions sont généralement prévues par le Dina de la convention collective, sinon les membres du comité de Dina tranchent. Durant la période, l'application de Dina a permis d'encaisser un montant de Ar530.000 pour deux COBAs.

**Tableau1 : Nombre et nature de Dina appliqué durant l'année 2021**

Période	Trimestre1	Trimestre 2	Trimstre3	Trimestre4	Total
Nombre de délits	6	4	7	2	19 (17 traités par Dina et deux verbalisés)
Nature de délits	Quatre mises à feu	-Une infraction : coupe de bois dans la NAP - Une infraction : tavy dans la Zone de Transfert de Gestion -Deux infractions dans les Zones de Transfert de gestion	Coupe illicite et coupe non-respect des instructions sur le permis de coupe	-Coupe illicite de bois dans la TGRN -Défrichement dans la TGRN d' Ankitsinambo	
Dina	Deux emprisonnements et débroussaillage des zones de restauration forestière	-Deux auteurs verbalisés et -Dina appliqué pour les deux auteurs pour coupe de bois dans les zones de transfert : paiement d'amende de Ar10.000/pers aux COBA et plantation de 50 plantules, soit Ar20.000 encaissés durant le trimestre2.	Paiement d'amende de montant variant de Ar10.000 à Ar110.000 en fonction de la gravité d'infractions. Jusqu'ici Ar210.000 sont déjà encaissés pour l'application de Dina durant le trimestre3.	-Paiement d'une amende de Ar50000 et paiement de deux autres amendes des infractions commises en T2, soit total Ar200.000 -Pour défrichement dans	Plantation de 100 arbres d'espèces autochtones; Ar530 000 encaissés à deux COBAs

TGRN, paiement amende de Ar100.000
--

### Activité 1.1.5 Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage)

Du 18 au 31 Janvier 2021, des séances de recyclage ont été dispensées pour anciens Polisinala (8 Polisinala) et de formation pour les nouveaux (4 Polisinala). Le thème de formation concerne les techniques de patrouille en général. Outre les séances de formation en salle, des séances pratiques ont été organisées dans chaque terroir des COBA, ce qui a permis aux apprenants de mieux assimiler les techniques et procédures de contrôle. Durant la formation, le formateur issu de MBG a également pu procéder à l'évaluation des compétences des Polisinala (Tableau 2). Sur les 13 Rangers du site, 11 ont été évalués. Pour des raisons sanitaires, les deux autres se sont absentés. A base d'un certain nombre de critères, la performance de chaque Polisinala a été notée. A l'issue de l'évaluation, des décisions ont été prises par le Manager de la NAP, soit à arrêter le contrat si les notes sont défaillantes ou à améliorer les conditions de travail. Comme résultat, les contrats de trois Polisinala ont été arrêtés dont le Ranger n°2 et n°3 (pour raison du non-respect des clauses du contrat de travail), puis ils ont été remplacés. Pour les autres ayant des résultats satisfaisant, un ajustement de salaire a été accordé.

**Tableau 2 : Note d'évaluation des Polisinala de Pointe à Larrée du 18 au 31 Janvier 2021**

N°	Acronyme	Village	Fonction	Note/20
1	CD	Andrangazaha	Polisinala	15
2	MG	Andrangazaha	Polisinala	14
3	GD	Ankitsinambo	Polisinala	14
4	LJ	Ankitsinambo	Polisinala	13
5	AB	Antsiraka	Polisinala de mangrove	16
6	FP	Antsiraka	Polisinala de mangrove	14
7	TR	Manjato	Polisinala	15
8	BP	Ambodimanga	Polisinala	16
9	IM	Ambodimanga	Polisinala	13
10	JE	Ambohitsara	Polisinala	13
11	RJ	Ambohitsara	Polisinala	16

### **OS 1.2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle**

#### Activité 1.2.1 Appui aux communautés locales pour intégrer les actions de conservation des espèces cibles COKETES dans leurs activités quotidiennes

Un atelier a été tenu à Manjato pour élaboration des plans d'actions de conservation des espèces cibles COKETES pour année 2022. Durant l'atelier, toutes les COBA ont élaboré leurs propres plans d'actions respectifs en tenant compte des cahiers de charge et les plans d'aménagement respectifs. Globalement, ces

actions visent à réduire les pressions sur les espèces et sur la forêt en général, restaurer les écosystèmes dégradés et de réduire la dépendance à l' utilisation quotidienne des espèces autochtones. Les actions planifiées pour les 5 COBAs sont résumées dans le tableau suivant.

**Tableau 3 : Plans d' actions pour la conservation des espèces cibles du projet COKETES**

OBJECTIFS	STRATEGIE	ACTIVITES	INDICATEUR	VALEURS DES INDICATEURS	PERIODE				RESPONSABLE
					T1	T2	T3	T4	
Réduction les pressions sur la forêt et les ressource naturelles	Sensibilisation des communautés sur les lois et les règles régissant la forêt et les ressources naturelles	Organiser des séances de sensibilisations communautaires	Nombre de séance de sensibilisation ; nombre des personnes sensibilisées	15 (3 par/ COBA)	x	x	x	x	Les 5 COBAs
		Produire et mettre en place des plaques d' informations	Nombre des plaques produite et mis en place	130 plaques produites et mises en place par les 5 COBA	x	x	x	x	Les 5 COBAs
	Renforcement de la protection de la forêt et des espèces cibles COKETES	Organiser la surveillance de la forêt par la patrouille	Nombre de patrouille effectué ; nombre des infractions constaté lors de la patrouille	15 (3 patrouilles par semaine/ COBA)	x	x	x	x	Les 5 COBAs
		Organiser des séances de suivi par Transect trimestriel	Nombre de suivi ; nombre des infractions constatés	20 (4 par/ an/COBA)	x	x	x	x	COBAs, MBG
Veillez à l' efficacité de l' application de Dina		Homologuer et formaliser le Dina	Nombre Dina commun homologué et formalisé	01 Dina commun homologué	x	x			COBA, Fokonolona, CR, District, DREDD, TPI
		Appliquer le Dina	Nombre des infractions traités par Dina	Appliqué à toutes les infractions constatées		x	x	x	KMD
		Mettre en place un Comité de Dina	Nombre de comité Dina mis en place ; nombre des membres de comité	01 comité Dina/COBA mis en place et fonctionnel		x			COBAs
Gérer d' une manière efficace la délivrance de permis de coupe		Délivrer le permis de coupe	Nombre de permis délivré	200 permis pour les 5 COBA	x		x		COGE des COBAs
		Assurer la traçabilité des bois issus de TGRN	Taux du respect des clauses	100% des permis délivrés étant contrôlés	x	x	x	x	COGE, Polisinala
Mettre en place un système de bonne gouvernance et une bonne organisation des activités		Faire un rapport trimestriel	Nombre de rapport	4 par ans/COBA	x	x	x	x	COGE des COBAs
		Elaborer du PTA	Nombre du PTA élaboré	1 par an/COBA	x				COGE des COBAs
		Organiser des réunions régulières au sein des COBAs	Nombre de réunion réalisé	04 réunions/COBA	x	x	x	x	COGE, COBA

		Organiser un recyclage des membres du comité de vigilance d feu (tily afo)	Nombre de séance de recyclage dispensé et nombre des formés	01 recyclage/20 membres formés				x	Agents de DREDD, MBG
	Renforcer la stratégie de lutte contre la propagation du feu	Sensibiliser les communautés sur la prévention et la lutte contre la propagation du feu	Nombre de séance de sensibilisation ; nombres des communautés sensibilisés	04 par an/COBA			x	x	Comité de Vigilance de feu
		Créer et entretenir de pare feu	Longueur du pare feu mis en place et entretenu	18 km de pare feu mis en place et entretenu			x	x	COBA
		Détection journalière du feu	Nombre de patrouille	6 j/ semaine/COBA	x			x	Comité de Vigilance de feu
		Collaborer avec les autorités sur l' application des lois	Nombre des activités réalisé par la collaboration	Nombre d' infractions verbalisées	x			x	COBA, FKT, Commune, DREDD
Ecosystèmes dégradés améliorés	Restauration de surfaces dégradées à l' état naturel	Identifier les zones à restaurer, Elimination des populations de Rubus (Takahaka)	Surface nettoyée	1ha (Vohibendrana)	x	x			COBA Ambohitsara
		Produire des plantules d' espèces autochtones	Nombres des plantules produites	20 000 plantules produites			x	x	5 COBA, MBG
		Mettre en terre des plantules d' espèces autochtones	Nombres des plantules plantés ; surface plantée	21 000 plantules plantées			x	x	5 COBA, MBG
		Planter des plantules des mangroves	Nombre des propagules plantés	5 000 propagules	x		x		COBA Antsiraka, MBG
		Entretien des plantules plantées	Nombres des plantules entretenus	10 000 plantes ombragées			x	x	COBA Antsiraka et Ambohitsara
		Suivre et entretenir de plantules plantées	Nombre de suivi et entretien réalisé ; nombre des plantes entretenu	3 par an	x		x	x	FKT, COBA
Réduction de dépendance à l' utilisation quotidienne des espèces autochtones	Promouvoir le reboisement communautaire et individuel	Produire des plantules d' espèces à croissance rapide	Nombre de plantules produites	50000 plantules	x	x	x	x	COBA Andrangazaha et Antsiraka, MBG
		Mettre en terre les plantules d' espèces à croissance rapide	Nombre de plantules mises en terre	20000 plantules					Les 5 COBA

### Activité 1.2.2 Mise en place des dispositifs de prévention et de la lutte contre les feux de brousse

La stratégie de lutte contre feu consiste à priori à mettre en place des mesures pour prévenir la propagation de feu incontrôlé. Il s' agit :

- a) Sensibilisation à la radio locale, un mois avant la saison du feu par le Chef de District et Chef de site PAL ;
- b) Redynamisation et formation de 20 membres de comité de vigilance de feu, soit 5 membres par village (Ambodimanga, Ambohitsara, Ankitsinambo, Manjato et Andrangazaha). Ces membres ont été engagés pendant quatre mois de saisons sèches du mois d' Octobre à Janvier. Ils travaillent de jour et nuit pour détecter les feux précoces, sensibiliser les gens sur les règles de mise à feu et vérifier les feux de culture avec les Présidents des Fokontany.
- c) Recensement des parcelles de plantation et sensibilisation des propriétaires, 81 ménages se sont inscrits aux Présidents des Fokontany et aux Comités de vigilance de feu (19 à Ambohitsara, 31 à Ankitsinambo, 20 à Andrangazaha, 11 Manjato, 0 à Ambodimanga).

Dans les zones sensibles au feu, des matériels de lutte ont été dotés: 100 coupe-coupes et 100 angady et 50 arrosoirs, répartis de manière équitable aux villages suivants : Ambodimanga, Andrangazaha, Ankitsinambo et Ampasimahatera. La gestion de ces matériels est assignée aux Présidents des COBA et en cas de feu, ils seront mobilisés pour faciliter la lutte.

La stratégie s' accompagne également de la mise en place des pare-feu dans les zones sensibles. Au total 17,25km de long et 30m de large de pare-feu ont été entretenus/créés dont 11,65km autour de la NAP au bloc forestier de Sahafandrano et d' Ampasimahatera et 5,6km autour des parcelles de reboisement à Andrangazaha et à Ankitsinambo.

### Activité 1.2.3 Améliorer et faire une extension des pépinières existantes pour production de plantules d'espèces autochtones

Actuellement, quatre pépinières sont fonctionnelles dont deux pour la production d' espèces autochtones servant de restauration forestière, à Ambohitsara et à Ampasimahatera ; et deux, sises à Ankitsinambo et à Andrangazaha pour la production d' espèces à croissance rapide. De temps en temps, ces pépinières sont entretenues par remplacement des matériaux vétustes des bacs d' attente et des piliers. En 2021, on a doublé la capacité de deux pépinières d' espèces autochtones, soit un total de 22000 plants à 44 000 plants pour 66 bacs d' attente et de 6 à 12 germoirs.

### Activité 1.2.4 Production et plantation d'espèces autochtones dans les parcelles de restauration forestière

La production de plantules est un processus continu comprenant plusieurs activités dont la collecte de graines, la production de plantules sur pépinière etc. Concernant la collecte de graines, au total 64.340 graines de 41 espèces forestières ont été récoltées. Par la suite, les graines sont semées et repiquées sur pépinière avant d' être transplantées dans les endroits de restauration forestière. Au total 20.228 plantules de 36 espèces d' espèces autochtones ont été produites comprenant la reproduction par graines et par la technique de marcottage aérien. Actuellement, 21402 plantules de 51 espèces sont disponibles sur les deux pépinières incluant les plantules d' espèces cibles du COKETES et les espèces associées dont 11674 à Ampasimatera et 9728 à Ambohitsara. Ces plantules sont prêtes à être transplantées pour l' année 2022.

Pour la pépinière à Ambohitsara, les plantules ainsi produites sont utilisées pour la restauration forestière à Sahafandrano et celles d' Ampasimahatera sont destinées à restaurer les zones dégradées dans le bloc forestier d' Andakibe. Il faut noter que les qualités de ces quatre pépinières respectent les normes techniques requises.

De Janvier à juin 2021, au total 24.744 plantules de 46 espèces autochtones ont été plantées dans deux parcelles de restauration forestière à Ampasimahatera, forêt littorale bordant l' océan Indien et à Sahafandrano, forêt sur sable et marécage, située à 5km de la mer. Il faut remarquer que toutes les plantules plantées en 2021 ont été produites en 2020. Certaines espèces ont été plantées pour regarnissage des parcelles créées durant les années précédentes d' une superficie approximative de 4Ha, d' autres ont été plantées dans les parcelles nouvellement créées couvrant 4Ha de superficie suivant le plan de restauration. Donc, au total 8 Ha de forêt dégradée sont enrichies et restaurées durant l' année 2021.

**Tableau 4 : Nombre de graines récoltées, plantules produites, mises en terre et disponibles en pépinière de Pointe à Larrée en 2021**

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Graines récoltées	Plants repiqués	Plants mis en terre	Plants disponibles		Statut
					Ampasimahatera	Ambohitsara	
<i>Ambavia gerrardii</i>	Ombavy	32	0	879	0	0	Sp associée
<i>Allophylus arboreus</i>	Litisiala	1 447	1 413	0	36	17	Sp associée
<i>Calophyllum sp1</i>	Foraha	490	167	159	198		Sp associée
<i>Calophyllum sp2</i>	Voaranto vavy				72		
<i>Calopyllum chapelieri</i>	Vitagno Lavaravy	1 244	215	20	302		Coketes
<i>Campospermum sp</i>	Tarantana	0	197	68		24	Sp associée
<i>Canarium sp</i>	Ramy	1 237	1 029	0	378		Sp associée
<i>Casearia nigrescens</i>	Hazomalany	3 900	240	328	185		Sp associée
<i>Cordyla haraka</i>	haraka	1 492	0	9		9	Coketes
<i>Cryptocarya sp</i>	Tavolo	29	0	624	0	0	Sp associée
<i>Cynometra sp</i>	Mampay	0	0	674			Sp associée
<i>Dalbergia baronii</i>	Hazovola madinidravina	0	30	48		68	Coketes
<i>Dalbergia sp. nov</i>	Andramena menakinko	0	144	8			Coketes
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Hazovola lavaravina	0	0	71			Coketes
<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Hazovola beravina	0	61	20			Coketes
<i>Dalbergia maritima</i>	Andramena madinidravina	0	25	80			Coketes
<i>Dalbergia normandii</i>	Andramena beravina	0	203	113			Coketes
<i>Diospyros ferrea</i>	Hazominty	1 490	1 554	536	1147	166	Sp associée
<i>Diospyros haplostylis</i>	Hazominty	0	0	608	319		Sp associée
<i>Diospyros gracilipes</i>	Hazominty	876	404	0			Sp associée
<i>Diospyros mangabensis</i>	Hazominty	25	0	0		19	Sp associée
<i>Diospyros prinosa</i>	Hazominty	0	0	88			Sp associée
<i>Diospyros rubripetiolata</i>	Hazominty	0	0	448			Sp associée
<i>Diospyros toxicaria</i>	Hazominty	126	154	0		196	Sp associée
<i>Diospyros velutipes</i>	Hazominty	0	0	117			Sp associée
<i>Dracena umbraculifera</i>	Hasimbe	0	0	30			Sp associée
<i>Dypsis lasteliana</i>	Menavozona	170	106	0	98		Sp associée
<i>Dypsis sp</i>	Sinkara	0	0	99	90		Sp associée

<i>Eremolaena rotundifolia</i>	Elampontsy	0	0	321	369		Sp associée
<i>Faucherea tampolensis</i>	Nanto vasihy	2 427	2 090	0	1257		Coketes
<i>Hirtella tamenaka</i>	Tamenaka	2 422	0	0			Sp associée
<i>Intsia bijuga</i>	Hintsy	507	19	37	22	1162	Sp associée
<i>Labramia bojeri</i>	Nanto todingana	241	618	587	814		Coketes
<i>Landolphia trichostigma</i>	Vahegny	215	0	0	162		Sp associée
<i>Mimusops coriaceae?</i>	Voaranto vavy	106	109	490			Sp associée
<i>Mimusops lecomtei</i>	Nanto varanto	0	0	80			Sp associée
<i>Noronhia sp</i>	Tsilaitry	0	0	1 633	500		Sp associée
<i>Ocotea racemosa</i>	Varongy	0	0	2 211			Coketes
<i>Oncostemon sp</i>	Hasintoho	3 925	600	240	877	1264	Sp associée
<i>Ophiocolea sp</i>	Sofintsoy	1 172	729	0	319	420	Sp associée
<i>Phyllarthron madagascariensis</i>	Antohoravina	0	0	93			Sp associée
<i>Pittosperum ochrosiifolium</i>	Maimbovotsika	14 972	400	493	258	204	Sp associée
<i>Protium beandou ou Poupartia chapelieri</i>	Tsiramiaramy	0	0	1 120			Sp associée
<i>Psorospermum sp</i>	Harongampanihy	600	0	0	1456		Sp associée
<i>Pyrostria sp ou Hyperacanthus?</i>	Tsifo	3 104	2 409	252		2600	Sp associée
<i>Rhus thoursii</i>	Hazombarora	0	0	746			Sp associée
<i>Schizolaena elongata</i>	Tanatanapotsy	1 276	0	100			Sp associée
<i>Spirospermum penduliflorum</i>	Telotritry	480	740	0			Sp associée
<i>Symphonia fasciculata</i>	Hazinina	0	0	153			Coketes
<i>Syzygium sp1</i>	Rotrondambo	343	243	724	128		Sp associée
<i>Syzygium sp2</i>	Varodalitra	5 131	1 342	2 271	993	468	Sp associée
<i>Syzygium sp3</i>	Rotra madinidravina	0	0	70			Sp associée
<i>Streblus sp</i>	Maherihely	2 340	663	0		645	Sp associée
<i>Tambourissa sp</i>	Ambora	2 555	867	451	214	132	Sp associée
<i>Terminalia catapa</i>	Antafana	302	95	72			Sp associée
<i>Tina thouasiana</i>	Somotrorana	1 515	410	459		764	Coketes
<i>Uapaca ferruginea</i>	Voapaka mena	530	420	3 227	245	1570	Sp associée
<i>Uapaca littoralis</i>	Voapaka fotsy	927	1 620	2 626	343		Sp associée
<i>Uapaca louvelii</i>	Voapaka mavo	0	57	738			Sp associée
<i>Xylopiia sp1</i>	Hazoambolahy	1 719	115	0	38		Sp associée
<i>Xylopiia sp2</i>	Hazoambovavy	1 332	0	0	139		Sp associée
<i>Tinopsis ?</i>	Voatsirindry	1 368	510	523	420		Sp associée
	Fandifihana	47					Sp associée
	Valava	1 450	0	0			Sp associée
	Voafatra	524	230	0	207		Sp associée
	Zanamalotra	252					
<b>Total</b>		<b>64 340</b>	<b>20 228</b>	<b>24 744</b>	<b>11 674</b>	<b>9 728</b>	
					<b>21 402</b>		

#### Activité 1.2.5 Appuyer la conservation et la restauration des mangroves

A côté de l' embouchure d' Antsiraka, une quinzaine d' hectares de mangrove viennent d' être incluses dans la zone de transfert de gestion de la VOI d' Antsiraka. Depuis 2020, les membres de VOI ont pris

l'initiative de conserver cette zone vue son importance dans le cycle de développement des espèces de poissons dont le cycle de vie dépendant des mangroves. En 2021, 6125 propagules de palétuvier ont été mises en terre (5563 propagules de *Rhizophora micronata* (vahon-dahy) et 545 de *Bruguiera gymnorrhiza* (vahombavy), *Lumnitzera racemosa* (Fihana) couvrant une surface d'extension de 2Ha avec un taux de survie de 90%. Pour les espèces qui ne se reproduisent pas par propagules tel que *Lumnitzera racemosa*, suite à l'échec de semi sur pépinière, des essais de propagation par bouture et par marcottage aérien ont été testés :

- 45 marcottages ariens, résultat n'est pas concluant
  - 20 nouvelles boutures directes dont 12 ont poussé, soit un taux de réussite de 60%.
  - 20 boutures plantées dans les pots plastiques rebouchés dont 08 ont donné de repousse, soit 40%.
- Ces résultats seront confirmés par un deuxième essai en 2022 avant la reproduction en masse.

#### Activité 1.2.6 Accompagner la sylviculture

Actuellement, dans la zone, la période sèche devient de plus en plus sévère. La durée de saison sèche devient de plus en plus longue. De ce fait, un minimum d'entretien sylvicole s'impose pour minimiser le risque de mortalité des plantules. Toutes les plantules nouvellement plantées ont été ombragées. Cette opération a été effectuée avec la participation active des communautés locales. Aussi, face à la propagation des espèces envahissantes dans la zone de restauration, il a été planifié d'éliminer les individus des espèces envahissantes pour ne pas entraver le développement des plantules des espèces autochtones. Cela concerne surtout *Grevillea banksii* (grevilia), *Acacia mangleum* (Akasia) et *Melaleuca quiquinervia* (Kalipitisy). La séance d'enlèvement des espèces envahissantes n'a encore commencée, prévue en premier trimestre 2022.

#### Activité 1.2.7 Evaluer les impacts des actions de conservation des espèces clés cibles

L'activité a été reportée en 2022.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: (à quantifier)

### **OS 1 : Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale**

#### **OS 1.1 : Appliquer effectivement l'application de COAP, les lois forestières et les Dina**

##### **Activité 1.1.1 Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala dans la NAP**

- nombre de bois illégaux appréhendés : 32 arbres et arbustes
- nombre de patrouille effectuée : 1080 patrouilles
- surface défrichée par tavy : 0ha
- nombre de four de charbon dans la NAP : 0
- surface brûlé par feux : 0
- nombre d'infractions dans la NAP: 01 auteur connu et une dizaine non connue

##### **Activité 1.1.2 Soutenir les COBAs à la surveillance communautaire**

- nombre de bois illégaux appréhendés : non enregistré
- nombre de patrouille effectuée : 279 patrouilles (283 participants dont 181 hommes et 102 femmes)
- surface défrichée par tavy : 0,25ha
- nombre de four de charbon dans la NAP : 0
- surface brûlé par feux : 0
- nombre d'infractions dans les TGRN: 19 infractions

##### **Activité 1.1.3 Soutenir les missions de Brigade mixte de contrôle**

- nombre de missions effectuées : 02 missions et 02 cas transférés au tribunal
- nombre de PV dressés : 02 PV

#### **Activité 1.1.4 Appliquer les Dina et suivi des applications**

- nombre de délits traités par Dina : 17 délits
- nombre de sanctions appliqués : Plantation de 100 arbres d' espèces autochtones; paiement d' amende de Ar530 000

#### **Activité 1.1.5 Accompagnement technique des Polisinala (formation et recyclage)**

- nombre de séance de formation dispensée : 01
- nombre de personnes formées : 11

#### **OS 1.2 : Développer les activités de restauration forestière et favoriser la régénération naturelle**

#### **Activité 1.2.1 Appui aux communautés locales pour intégrer les actions de conservation des espèces cibles COKETES dans leurs activités quotidiennes**

- Nombre de plans d' actions élaborés : 04

#### **Activité 1.2.2 Mise en place des dispositifs de prévention et de la lutte contre les feux de brousse**

- longueur de pare-feu entretenus/créés : 17,25 km de long et 30m de large
- nombre de comité de vigilance de feu fonctionnel: 5
- nombre total des membres : 20

#### **Activité 1.2.3 Améliorer et faire une extension des pépinières existantes pour production de plantules d' espèces autochtones**

- nombre de pépinières d' espèces autochtones fonctionnelles : 02
- nombre de bacs d' attente : 66
- nombre de bacs de semis : 12
- contenance des pépinières : 44 000 plantules

#### **Activité 1.2.4 Production et plantation d' espèces autochtones dans les parcelles de restauration forestière**

- nombre de graines collectées : 64 340 plantules
- nombre de plants produits : 20 228 plantules
- nombre de plantules mises en terre : 24 744 plantules
- surface nouvellement plantée : 4 Ha
- surface enrichie : 4Ha

#### **Activité 1.2.5 Appuyer la conservation et la restauration des mangroves**

- nombre de plants/propagules mis en terre : 6125
- Superficie d' extension : 02Ha
- nombre de patrouille réalisée: 110 patrouilles

#### **Activité 1.2.6 Accompagner la sylviculture**

- nombre de plantules ombragées : environ 8000 plantules
- surface nettoyée en espèce envahissante : 4Ha

#### **Activité 1.2.7 Evaluer les impacts des actions de conservation des espèces clés cibles**

- nombre de document produit : 0 (reporté en 2022)

**SECTEUR D'ACTIVITE 2: PROMOTION DE REBOISEMENT D'ESPECES A CROISSANCE RAPIDE**

Période

JANVIER 2021 – DECEMBRE 2021
Objectifs Spécifiques
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer le reboisement des espèces à croissance rapide</li> <li>- Réduire la consommation en bois d' espèces autochtones</li> </ul>
Nombre des bénéficiaires :
6 500 personnes et 1000 familles
Avancement des activités (Indicateurs fixés suivant PTA 2021):
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension des pépinières pour la production de bois d' œuvre (contenance de pépinières doublée): NON REALISEE mais la qualité technique des pépinières améliorée à 100%</li> <li>- Production et plantation de 50.000 plantules d' espèces à croissance rapide : REALISE à 45%</li> <li>- Promouvoir l' agroforesterie dynamique (DAF) : NON REALISE</li> <li>- Promouvoir le CAMADO : NON REALISE</li> </ul>
Résultats obtenus (à quantifier si possible):

## OS 2 : Réduire la dépendance à l'utilisation des essences autochtones

### OS 2.1 : Renforcer le reboisement des espèces à croissance rapide

#### Activité 2.1.1 Extension des pépinières communautaires pour la production de bois d'œuvre et de chauffage

Aucune extension n'a été réalisée pour les deux pépinières existantes. Toutefois, comme l'ombrage était trop élevé par rapport à l'exigence des plantules, entraînant la dégénérescence des plantules d'espèces à croissance rapide, nous avons dû remplacer les toitures à des filets moins ombragés (de 40% d'ombrage vers 25%). Il faut rappeler que ces deux pépinières, sises à Andrangazaha et Ankitsinambo sont destinées à la production des espèces à croissance rapide, plus spécifiquement d'Eucalyptus. Chacune d'elles contient 15 bacs d'attente et 2 germoirs, soit un total de 30 bacs d'attente. Ces pépinières sont régulièrement entretenues permettant de créer les conditions idéales de croissance des plantules.

#### Activité 2.1.2 Production et plantation d'espèces à croissance rapide

En 2021, 36032 plantules d'Eucalyptus ont été produites dans deux pépinières. Par rapport à la production de l'année 2020 de 3788 plantules, on a eu une forte augmentation de production suite à la réception des graines en provenance de la Côte-Est, plus précisément à Moramanga.

Pour la plantation, au total 12417 plantules d'espèces à croissance rapide ont été mises en terre. Ceci comprend le reboisement des COBA et le reboisement communal. Une grande partie des plantules sont actuellement sur pépinière en attente de saison de plantation en 2022.

Par rapport à l'objectif de réduire l'utilisation des espèces autochtones, sur les cinq COBA, seule Andrangazaha qui utilise 100% du bois d'espèces exotiques pour couvrir les besoins des communautés. Cela comprend les bois d'espèces envahissantes comme Grevillea et Niaouli. A Antsiraka et Antsikitsinambo, la dépendance en espèces exotiques est estimée environ 60%. Les autres communautés (Manjato, Ambohitsara, Ambodimanga) dépendent encore à 80% des besoins quotidiens à des essences autochtones. Globalement, beaucoup restent à faire en matière de production d'espèces à croissance rapide non envahissante pour réduire la dépendance à l'utilisation des essences autochtones.

### OS 2.2 Réduire la consommation en bois d'espèces autochtones

#### Activité 2.2.1 Promotion de l'Agroforesterie dynamique et CAMADO

Ces deux activités n'ont pas encore été commencées en 2021 et re-planifiées pour 2022. Il faut rappeler que l'Agroforesterie dynamique est un système d'agriculture associant les cultures vivrières, de rente avec la production de bois dans les fermes. Tandis que le CAMADO utilise des foyers améliorés permettant l'économie en bois. L'ensemble de deux espèces visent à contribuer à la réduction d'utilisation d'espèces autochtones.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: *(à quantifier)*

### OS 2.1 : Renforcer le reboisement des espèces à croissance rapide

Activité 2.1.1 Extension des pépinières communautaires pour la production de bois d'œuvre et de chauffage

- taux d'extension des pépinières : 0
- qualité technique des pépinières : 100%

**Activité 2.1.2 Production et plantation d' espèces à croissance rapide**

- nombre de plantules produites : 36032 plantules
- nombre de plantules mises en terre : 12417 plantules
- surface reboisée : 6Ha

**OS 2.2 Réduire la consommation en bois d' espèces autochtones****Activité 2.2.1 Promotion de l' Agroforesterie dynamique et CAMADO**

- nombre de séance de formation dispensés : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

**SECTEUR D'ACTIVITE 3: RENFORCER L'EDUCATION ENVIRONNEMENTALE**

## Période

JANVIER 2021 – DECEMBRE 2021

## Objectifs Spécifiques

- Relever la prise de conscience des communautés locales sur l' importance de la conservation
- Faire connaitre au public les résultats des efforts de la conservation

## Nombre des bénéficiaires :

Population Malagasy de son ensemble

## Avancement des activités (Indicateurs fixés suivant PTA 2021):

- production d'outils de sensibilisation (650 tee-shirts; 3 panneaux; 150 brochures, 20 posters) : REALISE A 100%
- émission radiophonique à la radio FM à Soanierana Ivongo (14 séances) : REALISE A 100%
- organisation du festival de biodiversité (01 festival organisé) : REALISE A 100%
- tournées villageoises (6 séances d'IEC au niveau des villages) : REALISE A 33%
- sortie en nature par des écoliers (2sorties/école/an) et création d'un club environnemental (10 sorties en nature et V.O pour les enfants) : NON REALISE
- amélioration et alimentation de base de données sur site web du projet (1 web créé et fonctionnel) : REALISE A 100%
- continuer à publier les évènements importants du site par FB (10 publications) : REALISE A 100%
- participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles (2 ateliers) : NON REALISE
- participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité,...) (4 séances) : REALISE A 50%
- diffuser les évènements importants aux masses medias (radio, TV, journaux) (2 diffusions, 1 publication aux journaux) : REALISE A 150% pour diffusion et 0% aux journaux
- conduite d'enquête annuelle sur le niveau de prise de conscience de la population locale (1 document): NON REALISE
- plantation des espèces cibles Coketes dans les jardins de case et places publiques (bureaux de deux communes, Fokontany, écoles publiques) (120 plants d'espèces cibles mises en terre dans 12 places publiques) : NON REALISE

## Résultats obtenus (à quantifier si possible):

## OS 3 : Relever la prise de conscience du public sur l'importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée

Plusieurs actions ont été mises en œuvre pour renforcer la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la biodiversité et la protection de l'Environnement.

### OS 3.1 Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation

#### Activité 3.1.1 Production d'outils de sensibilisation

Quelques matériels de diffusion d'informations ont été produits en 2021 :

- 200 tee-shirts, distribués pendant le festival de la biodiversité
- 250 brochures ont été distribués durant le festival ;
- 4 grands panneaux d'informations sur les espèces cibles du projet COKETES. Comme des panneaux similaires sont dressés dans tous les villages cibles, les quatre nouveaux panneaux seront implantés dans les forêts protégées.

Sachant l'efficacité de ce type de matériels pour la diffusion d'information, des efforts seront déployés en 2022 pour mieux informer et éduquer le public en matière de biodiversité et de la conservation.

#### Activité 3.1.2 Emission radiophonique à la radio FM à Soanierana Ivongo

Deux productions radiophoniques ont été réalisées en 2021 :

- Emission radio et spot radiophonique du festival. Les messages ont été quotidiennement diffusés aux Radio locales pendant 10jous.
- Emission radiophonique sur la prévention du feu avec intervention du Chef de District et Gestionnaire de la NAP. Les messages ont été diffusés aux Radio locales pendant 10jous avant le début de saison du feu.

#### Activité 3.1.3 Organisation du festival de biodiversité

Le festival a été tenu à Ambohitsara CR de Manompana en Décembre 2021. On estime environ 900 personnes dont 30% enfants sont venues au festival. Le thème de l'année : « Ry Namana, andao hampitomboitsika ny ala mba hiadiana amin'ny fiovaovan'ny toe-trandro ». Pour transmettre ce message clef au public, plusieurs activités ont été réalisées : rencontre sportive (foot-ball), stand, radio-crochet, poésie, vakondrazana, projection film, courses de 100m, conférence-débat. Pour la conférence-débat, on a repris le thème du festival: « Chers amis, allons-nous agrandir nos forêts pour participer à la lutte contre le changement climatique ».

#### Activité 3.1.4 Tournées villageoises

A part le festival de biodiversité, deux évènements ont été organisés durant l'année 2021 en collaboration avec les partenaires (DREDD et Fédération Lovasoa) :

1) Plantation de mangrove à Antsiraka le 03 Mars 2021 : Après la plantation, une séance de sensibilisation a été faite pour que tout un chacun comprenne l'importance de mangroves et l'utilité des actions réalisées. Cela a été débuté par énumération des espèces de palétuviers à Madagascar, à Sainte-Marie et à Pointe-à-Larrée. On a également expliqué la répartition dans l'espace de chaque espèce de palétuviers dans la mangrove. Ensuite, les services écologiques rendus par la mangrove, surtout la relation pêche-mangrove (mangrove=poisson) ; mangrove-santé (séquestration de carbone, mangrove=santé meilleure), mangrove-

tourisme (écotourisme) ont été davantage expliqués. Les équipes de MBG, à leur tour, ont expliqué l'existence de la loi portant l'interdiction de coupe et transport de palétuviers. Au total, 187 personnes dont 91 femmes et 96 hommes y ont participé issus de cinq COBAs, des Associations des Femmes et membres de l'Association de mangrove d'Antsiraka ;

## 2) Sensibilisation au village d'Andasivoalavo en octobre 2021.

Durant la descente des OPJ en Novembre 2021, une séance de sensibilisation a été réalisée à Andasivoalavo concernant l'utilisation responsable de feu, le COAP, la Convention collective sur les espèces de COKETES, respect à l'autorisation de coupe et DINA, Hygiène et Assainissement, respect de la convention collective et les plans d'aménagements TGRN. Durant la séance, 15 personnes présentes dont 5 femmes et 9 hommes. Cette période coïncide avec le marasme de la pêche et la majorité des pêcheurs était déjà partie.

Les activités suivantes ont été planifiées et pour des raisons techniques, la mise en œuvre est reportée en 2022 :

- Sortie en nature par des écoliers (2sorties/école/an) et création d'un club environnemental
- Conduite d'enquête annuelle sur le niveau de prise de conscience de la population locale
- Plantation des espèces cibles Coketes dans les jardins de case et places publiques (bureaux de deux communes, Fokontany, écoles publiques)

## OS 3.2 Faire connaître au public les résultats des efforts de la conservation

### Activité 3.2.1 Amélioration et alimentation de base de données sur site web du projet

Une mise à jour régulière des informations de base a été réalisée sur le siteweb de la NAP. Ce site est consultable sur le lien : <http://mobot.mg/conservation/pointe-a-larree/>. Pour la base de données du projet COKETES, une séance de formation a été dispensée par la Direction de la Communication et du Système d'Information (DCSI) du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable avec la participation de l'équipe MBG Pointe à Larrée. La formation s'est basée sur les techniques d'insertion des données brutes servant d'analyse. Pour chaque activité, les méthodes d'entrée et de modification de données ont été vues en pratique. Les quatre jours de formation nous ont permis d'approfondir les techniques sur la saisie de données relatives aux différentes activités du projet COKETES (inventaire floristique, suivis des individus, plantules dans les pépinières, plantation dans les parcelles de restauration, activités socio-économiques et diffusion des connaissances ou succes stories.

### Activité 3.2.2 Continuer à publier les évènements importants du site par FB

En 2021, le compte facebook du site a été ouvert et une dizaine de publications ont été réalisées. Ceci concerne les principaux évènements sur site et les résultats de recherche pour informer le public. Les publications sont consultables sur lien fb : <https://web.facebook.com/pointealarree.mbg>.

### Activité 3.2.3 Participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité,...)

Durant l'année, deux grands évènements ont été assistés :

#### 1) Célébration de la Journée Internationale des Forêts à Andakibe (Pointe à Larrée) en date du 21 Mars 2021.

Au total, 2021 plants mis en terre avec la participation de 275 personnes dont 40% des femmes. Une partie de la journée a été consacrée à la plantation des plantes adaptées au littoral pour fixation et conservation du littoral. Pour cela, 721 plantules de *Calophyllum sp* et de *Terminalia catapa* ont été mises en terre couvrant

une superficie de 0,8Ha soit 10m de large et 800m de long. L'objectif est d'atténuer les effets du changement climatique (érosion littorale et effet cyclonique).

2) Organisation de JME à Andrangazaha du 06 Juin 2021. La DREDD Analanjirofo a choisi le site d'Andrangazaha (Pointe à Larrée) pour célébrer la Journée Mondiale de l'Environnement de la Région Analanjirofo en date du 06 juin 2021. Plusieurs entités œuvrant dans le cadre de la conservation des ressources et de développement se sont également donné rendez-vous. On estime environ 250 personnes étaient présentes comprenant hommes, femmes et écoliers. Les discours des autorités ont mis l'accent sur les messages clefs sur l'importance de reboisement, la prévention de la propagation du feu. Après ces discours, la séance a été poursuivie par la mise en terre de 5000 plants de diverses espèces à croissance rapide et 5000 jeunes plants de bambous.

#### Activité 3.2.4 Diffuser les évènements importants aux masses medias (radio, TV, journaux)

Trois principaux évènements de l'année ont été diffusés à la chaîne de la télévision nationale, à savoir, dotation des matériels des pêcheurs à Antsiraka, festival de la biodiversité, JME à Andrangazaha. Ces diffusions ont permis d'informer les citoyens Malagasy sur les efforts de conservation ainsi que du développement local et régional des parties prenantes dans la gestion de la NAP Pointe à Larrée.

#### Activité 3.2.5 Participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles

Pour l'année 2021, aucune opportunité ne s'est présentée pour participer aux ateliers nationaux/colloques. L'activité a été reportée en 2022.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: *(à quantifier)*

### **OS 3.1 : Relever la prise de conscience des communautés locales sur l'importance de la conservation**

#### **Activité 3. 1.1 Production d'outils de sensibilisation**

- nombre de supports produits : 250 teeshirts, 200 brochures et 4 panneaux
- nombre de population bénéficiaire : 250 personnes

#### **Activité 3. 1.2 Emission radiophonique à la radio FM à Soanierana-Ivongo**

- nombre d'émission radiophonique : 02 productions et 35 diffusions
- Nombre estimatif de personnes sensibilisées : environ 20000 personnes

#### **Activité 3. 1.3 Organisation du festival de biodiversité**

- nombre de séance de festivité organisée au niveau local : 01 festival de biodiversité à Pointe à Larrée
- nombre de personnes sensibilisées: 900 personnes y compris les enfants

#### **Activité 3. 1.4 Tournées villageoises**

- nombre de séances de sensibilisation réalisées : 02 tournées
- nombre de personnes sensibilisées (H/F) : 202 dont 105 hommes 97 femmes

#### **Activité 3. 1.5 : Sortie en nature par des écoliers et création d'un club environnemental**

- nombre de sorties réalisées : 0
- nombre de participants : 0
- nombre de club environnemental créé : 0

#### **Activité 3. 1.6 Conduite d'enquête annuelle sur le niveau de prise de conscience de la population locale**

- nombre de document produit : 0

#### **Activité 3. 1.7 Plantation des espèces cibles Coketes dans les jardins de case et places publiques (bureaux de deux communes, Fokontany, écoles publiques) :**

- nombre de séances tenues : 0
- nombre de personnes sensibilisés : 0

### **OS 3.2 Faire connaître au public les résultats des efforts de la conservation/développement**

#### **Activité 3. 2.1 Amélioration et alimentation de base de données sur site web du projet**

- fréquence d' alimentation/mise à jour de données : 2 fois/an
- nombre de formation reçue : 01 séance dispensée par DCSI

#### **Activité 3. 2.2 Continuer à publier les événements importants du site par FB**

- nombre de publications au FB : 10
- nombre de commentaires/feed-back : une centaine

#### **Activité 3. 2.3 Participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité,...)**

- nombre de séances de festivités assistées au niveau régional: 02 festivités
- nombre de personnes sensibilisés (H/F) : 525 personnes dont 40% femmes

#### **Activité 3. 2.4 Diffuser les événements importants aux masses medias (radio, TV, journaux)**

- nombre de thèmes diffusés : 3

#### **Activité 3. 2.5 Participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles**

- nombre de séances assistées : 0

## **SECTEUR D'ACTIVITE 4: VOLET RECHERCHE ET SUIVIS SCIENTIFIQUES**

Période

JANVIER 2021 – DECEMBRE 2021

Objectifs Spécifiques

- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat
- Améliorer les connaissances sur la conservation des espèces cibles du projet Coketes
- Approfondir les connaissances sur les valeurs socio-économiques et culturelles de la forêt de Pointe à Larrée
- Faire connaître aux communautés scientifiques les résultats de la recherche

Nombre des bénéficiaires :

Communauté entière

Avancement des activités (Indicateurs fixés suivant PTA 2021):

- 1- Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat (100 collectes botaniques): REALISE A 43%
- 2- Inventaire des espèces cibles du projet Coketes dans l' Aire Protégée : REALISE A 100%
- 3- Inventaire de poissons (1 document) : NON REALISE
- 3-Suivi des espèces cibles du projet Coketes : REALISE A 100%
- 4- Développement d' un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur la gestion pour le reboisement d' Andrangazaha) : NON REALISE
- 5-Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation : NON REALISE
- 6- Suivi des permis des coupes locales : REALISE 100%
- 7-Publier les résultats de recherche: NON REALISE

Résultats obtenus (à quantifier si possible):



## OS 4 : Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation

### OS 4.1 . Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat

#### Activité 4.1.1 Inventaire général floristique du site (terrestre et mangrove)

Une bonne compréhension de la biodiversité permet d'établir une gestion adaptative. Continuer à rechercher et à mettre à jour les données scientifiques constitue une base de prise de décision. Pour ces raisons, en 2021, l'inventaire botanique a été priorisée. Au total 43 collectes botaniques ont été réalisées.

Les échanges avec les experts et les comités scientifiques viennent de confirmer une nouvelle espèce en science de *Dalbergia* nommée *Dalbergia lehavanae*. Une espèce de *Diospyros* sp, présumée appartenant au groupe *fuscovolutina* a été découverte dans la forêt de Fandrambovo (Manjato). Une confirmation est nécessaire pour l'espèce. La découverte de *Diospyros leucocalyx* marque également la découverte pour l'année 2021 et ceci ramène au nombre de 26 espèces de *Diospyros* connues du site.

Pour les palétuviers, quatre espèces ont été collectées pour la première fois à Pointe à Larrée, à savoir *Lumnitzera racemosa* (Combretaceae) (Fihana), *Avicennia marina* (Acanthaceae) (Afiaty), et deux espèces de Rhizophoraceae, *Rhizophora micronata* (Vahon-dahy) et *Bruguiera gymnorhiza* (Vahom-bavy). La découverte de nouvelles espèces en science et au site ramène à un nombre total de 551 espèces de plantes de Pointe à Larrée.

**Tableau 5 : Liste des récoltes botaniques en 2021**

N°	Signe	Numéro	Familles	Genres	Nom vernaculaire	Nombre duplicates
1	RJS	320	Fabaceae	Inconnu	Inconnu	5
2	RJS	321	Inconnu	Inconnu	Inconnu	5
3	RJS	322	Euphorbiaceae	<i>Blotia</i>	Voatsirindry	3
4	RJS	323	Malvaceae	Inconnu	Afotra	5
5	RJS	324	Ebenaceae	<i>Diospyros leucocalyx</i>	Hazomainty	1
6	RJS	325	Ebenaceae	<i>Diospyros fuscovolutina</i>	Hazomainty	3
7	RJS	326	Orchidaceae	<i>Inconnu</i>	Mantabe	5
8	RJS	327	Burseraceae	<i>Canarium sp</i>	Ramy	5
9	RJS	328	Inconnu	<i>Inconnu</i>	Inconnu	5
10	RJS	329	Ebenaceae	<i>Diospyros sp</i>	Hazomainty	5
11	RJS	330	Malvaceae	Inconnu	Inconnu	5
12	RJS	331	Hamameliaceae	<i>Dicoryphe stipulaceae</i>	Longatra	5
13	RJS	332	Rubiaceae	<i>Gaertnera</i>	Bejofo	5
14	RJS	333	Rubiaceae	<i>Psychotria sp</i>	Kafeala	5
15	RJS	334	Malvaceae	<i>Nesogordonia sp</i>	Inconnu	5
16	RJS	335	Rubiaceae		Tsikafekafe	5
17	RJS	336	Euphorbiaceae	<i>Cleistanthus sp</i>	Lohindrina	5
18	RJS	337	Malvaceae	<i>Humbertiella sp?</i>	Valotra	5
19	RJS	338	Burseraceae	<i>Protium sp</i>	Tsiaramiaramy	3
20	RJS	339	Rubiaceae	<i>Mussaenda</i>	Tsikafekafe	5
21	RJS	340	Lauraceae	<i>Ocotea sp</i>	Voarongy be	5

22	RJS	341	Salicaceae	Homalium sp	Hazombato	5
23	RJS	342	Dilleniaceae	<i>Dillenia</i>	Tarantana	5
24	RJS	343	Oleaceae	<i>Noronhia sp</i>	Tsilaitra ankoka	5
25	RJS	344	Lauraceae	<i>Ocotea</i>	Voarongy kely	5
26	RJS	345	Anacardiaceae	<i>Rhus thouarsii</i>	Hintsikely	5
27	RJS	346	Annonaceae	<i>Ambavia sp</i>	Ombavy	5
28	RJS	347	Rubiaceae	<i>Antirhea sp</i>	Hasintoho	4
29	RJS	348	Clusiaceae		Zambo	4
30	RJS	349	Ebenaceae	<i>Diospyros haplostylis</i>	Hazomaity	5
31	RJS	350	Euphorbiaceae	<i>Blotia</i>	Morasira	5
32	RJS	351	Aphloiaceae	<i>Aphloia theaformis</i>	Fandramana	5
33	RJS	352	Fabaceae	<i>Cynometra sp</i>	Mampay kely ravina	5
34	RJS	353	Phyllanthaceae	<i>Uapaca sp</i>	Voapaka mena	10
35	RJS	354	Clusiaceae	<i>Calophyllum sp</i>	Vintagno fotsy	11
36	RJS	355	Euphorbiaceae		Lohindrina kely	5
37	RJS	356	Combretaceae	<i>Lumnitzera racemosa</i>	Fihana	5
38	RJS	357	Ancanthaceae	<i>Avicennia marina</i>	Afifafy	5
39	RJS	358	Rhizophoraceae	<i>Rhizophora micronata</i>	Vahon-dahy	10
40	RJS	359	Rhizophoraceae	<i>Bruguiera gymnorhiza</i>	Vaho-mbavy	8
41	ALH	1269	Ebenaceae	<i>Diospyros sp</i>	Hazomainty	5
42	ALH	1270	Fabaceae	<i>Cordyla haraka</i>	Haraka	7
43	ALH	1271	Fabaceae	<i>Dalbergia lehavanae</i>	Andramena menakinko	4

#### Activité 4.1.2 Inventaire des espèces cibles du projet Coketes dans l'Aire Protégée

Au total quatre transects, composés de 346 placettes ont été effectués à Vohibabakoto (S16°46'57.9", E049°40'48.0"). La superficie totale de surface-échantillon est de 13,84 Ha sur l'ensemble de 60Ha de forêt basse altitude sur latérite du bloc forestier. L'inventaire continuera en 2022. Pour *Dalbergia maritima*, c'est la première fois qu'on a trouvé des individus dans une zone de conservation. Tous les individus inventoriés auparavant sont dans les terrains privés. Jusqu'ici, six individus matures s'y trouvent avec une densité de 0,43 d'individus matures/ha. Pour *Faucherea tampoloensis*, depuis, l'espèce se trouve cantonner dans une zone très restreinte autour d'Ampasimahatera dont l'abondance totale estimée autour d'une centaine d'individus. Durant la présente recherche, 8 individus régénérés ont été trouvés à Vohibabako, soit une nouvelle sous population de l'espèce Pointe à Larrée. A Andasin' i Fosy, un seul individu mature de *Cordyla haraka* a été découvert dans un terrain privé (S16°45'29.5", E049°40'05.9"). Comme le pied est déjà mature, on escompte à ce qu'il produira de graines pour l'année 2022.

**Tableau 6 : Caractéristiques démographiques des espèces inventoriées à Vohibabakoto.**

Espèce	Localisation	Nombre d'individus de régénération	Nombre d'individus mature	Densité (/ha)	Taux de régénération
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Vohibabakoto	3	8	0,58	37,5
<i>Dalbergia maritima</i>	Vohibabakoto	6	6	0,43	100
<i>Faucherea tampoloensis</i>	Vohibabakoto	8		0,00	

<i>Ocotea racemosa</i>	Vohibabakoto	6	12	0,87	50
<i>Cordyla haraka</i>	Andasin' i Fosy	1	0		0

#### OS 4.2 Améliorer les connaissances sur la conservation des espèces cibles du projet Coketes

##### Activité 4.2.1 Suivi participatif des pressions sur espèces cibles

Le nombre d' infractions commises par rapport aux espèces cibles du projet COKETES était au maximum de 17 au second trimestre. Cela s' explique par l' arrivée massive des pêcheurs migrants à Andasivoalavo atteignant environ 600 personnes vers le mois de juin 2021. Ceci se traduit par une augmentation du besoin en bois, d' où l' accentuation de pressions à cette période. Le nombre de pieds d' espèces de COKETES illégalement coupé suit le même rythme que le nombre d' infractions. A partir du septembre, on constate une diminution progressive de pressions jusqu' en decembre 2021.

**Tableau 7 : Tendence des résultats des suivis trimestriels dans la NAP et dans les zones de transfert durant l' année 2021.**

Paramètre (nb pour 12 transects/trimestre)	Mars 2021	Juin 2021	Sept 2021	Déc. 2021	Total
Coupe récente sans distinction d' espèces (NAP)	0	4	6	0	10
Nombre de coupe des espèces rares, cibles du projet Coketes (TGRN)	11	13	9	1	34
Nombre de four à charbon (TGRN)	1	0	0	1	2
Nombre de culture sous-bois (TGRN)	0	0	0	0	0
Nombre de tavy (TGRN)	1	0	0	1	2
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>17</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	

##### Activité 4.2.2 Suivi phénologique des espèces cibles

###### a) Liste des plantes échantillons de suivi

Au total 130 individus de 14 espèces ont été choisis comme échantillons, et répartis dans quatre blocs forestiers (Tableau 8). *Cordyla haraka* est une espèce nouvellement rajoutée à la liste et suite à la dernière fouille systématique de *Faucherea tampolensis*, 11 nouveaux sont inclus, soit un nombre total de 12 pieds de l' espèce faisant l' objet de suivi.

**Tableau 8 : Nombre d' individus échantillons et localisation par espèce cible**

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Localisation	Nombre
Amaninombilahy	<i>Leptolaena multiflora</i>	Andakibe	9
Andramena madinidravina	<i>Dalbergia maritima</i>	Sahafandrano	3
Andramena menakinko	<i>Dalbergia sp</i>	Sahafandrano	10
Andramena beravina	<i>Dalbergia normandii</i>	Andakibe	10
Andramena voloïna ravina	<i>Dalbergia cf louvelii</i>	Sahafandrano	1
Hazinina	<i>Symphonia fasciculata</i>	Sahafandrano	10
Hazovola lavaravina	<i>Dalbergia chapelieri</i>	Sahafandrano	3
Hazovola madinidravina	<i>Dalbergia baronii</i>	Sahafandrano	5



### Activité 4.2.3. Suivi des plantules dans les parcelles de restauration

Deux suivis ont été réalisés dont un au mois de juin et un au mois de décembre 2021. Basé sur le taux de survie, on peut classer les espèces cibles en trois catégories (Tableau10):

a) Espèces à taux de survie élevé, i.e taux de survie  $\geq 80\%$  : *Dalbergia chapelieri* issue de graine et *Symphonia fasciculata*. Ces espèces ont été uniquement plantées en 2021, soit moins d' un an. Donc ces taux de survie pourraient diminuer pour les années à venir.

b) Espèces à taux de survie moyen, i.e  $50 \leq$  Taux de survie  $< 80\%$ , ce sont *Calophyllum chapelieri* (graine), *Dalbergia maritima*, *Dalbergia baronii* (graine), *Dalbergia madagascariensis*, *Dalbergia normandii*, *Labramia bojeri*, *Tina thouasiana* ainsi que l' ensemble des espèces associées.

c) Espèces à taux de survie faible, i.e Taux de survie  $< 50\%$ . Quatre espèces y sont classées : *Dalbergia baronii* (marcottage), *Dalbergia chapelieri* (marcottage), *Ocotea racemosa* et *Dalbergia sp nov*. Ces espèces nécessitent des stratégies pour renforcer leurs populations. Ces stratégies seront développées dans le document cadre stratégie de conservation des espèces cibles.

La moyenne du taux de croissance varie d' une espèce à l' autre et d' une année à l' autre. Globalement, durant les années d' intervention du 2017 à 2021, la moyenne du taux de croissance annuelle est de 12,75cm/an et le taux de survie est de 64%, classée dans la catégorie moyennement bon.

**Tableau 10: Taux de croissance et taux de survie des espèces cibles**

Espèce	Source de plantules		2017-2021	2018-2021	2019-2021	2020-2021	2021
<i>Calophyllum chapelieri</i>	Graine	MTCA <sup>1</sup> (cm/an) et TS <sup>2</sup>			16,26	8,28	4,15
					69%	62%	95%
<i>Dalbergia maritima</i>	Marcottage	MTCA			49,06	10,15	11
		TS			57%	20%	79%
<i>Dalbergia baronii</i>	Graine	MTCA				3,72	4,81
		TS				35%	65%
<i>Dalbergia baronii</i>	Marcottage	MTCA				33,33	12,55
		TS				20%	13%
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Graine	MTCA					11,81
		TS					85%
<i>Dalbergia chapelieri</i>	Marcottage	MTCA				9,5	13,65
		TS				50%	37%
<i>Dalbergia madagascariensis</i>	Graine	MTCA			32,86	27,22	
		TS			89%	66%	
	Marcottage	MTCA					6,23
		TS					63%
<i>Dalbergia normandii</i>	Marcottage	MTCA	38,08	19,13	13,31	11,39	7,09
		TS	100%	76%	58%	64%	53%
<i>Dalbergia sp nov</i>	Marcottage	MTCA				0	5,45

<sup>1</sup> : MTCA : Moyenne de taux de croissance annuelle,

<sup>2</sup> : TS : Taux de Survie

		TS				0%	30%
<i>Labramia borjeri</i>	Graine	MTCA			18,13		3,13
		TS			40%		94%
<i>Ocotea racemosa</i>	Graine	MTCA			0		1,27
		TS			5%		15%
<i>Symphonia fasciculata</i>	Graine	MTCA					10,44
		TS					100%
<i>Tina thouasiana</i>	Graine	MTCA			10,65	8,55	2,59
		TS			55%	60%	95%
Espèces associées	graines	MTCA	14,72	15,53	18,59	17,18	6,81
		TS	44%	17%	61%	78%	81%
Situation globale annuelle		MTCA	20,41	16,43	18,89	15,54	8,96
		TS	51%	21%	57%	65%	77%
Situation globale du 2017-2021		MTCA	12,75				
		TS	64%				

Elevé (TS≥80%)
  Moyen (50 ≤ TS <80%)
  Faible (TS<50%)

### OS 4.3.Approfondir les connaissances sur les valeurs socio-économiques et culturelles de la forêt de Pointe à Larrée

Activité 4.3.1 Développement d'un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur la gestion)

L' activité est reportée en 2022

Activité 4.3.2 Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation

L' activité est reportée en 2022

Activité 4.3.3 Suivi des permis des coupes locales

A côté des coupes illicites de bois, certains villageois respectent bien les règles locales suivant les cahiers de charges établis entre le service forestier et les COBAs. Suivant le manuel de procédure établi en 2011, les permis de coupes sont délivrés en deux périodes, Mars-Avril et septembre-octobre. Au total, 169 permis ont été délivrés pour les cinq COBAs dont le total de 11574 arbres et arbustes utilisés pour fins d' utilisations quotidiennes pour les quatre communautés.

Tableau 11 : Quantité de bois prélevés avec permis de coupe par chaque COBA en 2021

COBA	MANJATO	AMBOHITSARA	AMBODIMANGA	ANKITSINAMBO	TOTAL
Nombre de permis délivrés	70	77	9	8	164
Nombre d' arbres $\theta \geq 10$ cm	2022	2846	368	80	5316
Nombre de perches $5\text{cm} \leq \theta < 10$ cm	485	1702	262	35	2484
Nombre de gaulettes $\theta < 5\text{cm}$	1474	1518	680	102	3774
<b>TOTAL</b>	<b>3981</b>	<b>6066</b>	<b>1310</b>	<b>217</b>	<b>11574</b>
Biovolume de bois consommé en 2021 (m <sup>3</sup> )	126,16	122,12	15,45	2,11	265,84

Volume de consommation annuelle maximale (m <sup>3</sup> ) suivant l' étude sur plan de gestion durable de forêt de leurs terroirs respectifs	1816	601,92	1442,72	187,5	4048,14
Pourcentage de consommation	6,95%	20,29%	1,07%	1,13%	6,57%

#### OS 4.4. Faire connaître aux communautés scientifiques les résultats de la recherche

##### Activité 4.4.1 Publier les résultats de recherche

Aucune publication scientifique n' a été réalisée en 2021.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: *(à quantifier)*

#### OS 4.1. Améliorer les connaissances sur la flore de Pointe à Larrée et son habitat

##### **Activité 4.1.1 Inventaire général floristique du site**

- nombre de collecte botanique : 43

##### **Activité 4.1.2 Inventaire des espèces cibles du projet Coketes dans l' Aire Protégée**

- nombre de nouvelles localités des espèces cibles : 01
- nombre d' espèces dans les nouvelles localités : 06

##### **Activité 4.1.3 Inventaire de poissons**

- nombre de document produit : 0

#### OS 4.2 Améliorer les connaissances sur la conservation des espèces cibles du projet Coketes

##### **Activité 4.2.1 Suivi participatif des pressions sur espèces cibles**

- nombre de suivi réalisé : 4 suivis

##### **Activité 4.2.2 Suivi phénologique des espèces**

nombre de suivi réalisé : 12 suivis

##### **Activité 4.2.3. Suivi des plantules dans les parcelles de restauration**

- nombre de suivi réalisé : 2 suivis

#### OS 4.3. Approfondir les connaissances sur les valeurs socio-économiques et culturelles de la forêt de Pointe à Larrée

##### **Activité 4.3.1 Développement d' un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur la gestion**

- nombre de plan d' utilisation durable développé : 0

##### **Activité 4.3.2 Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation**

- nombre de document produit : 0

##### **Activité 4.3.3 Suivi des permis des coupes locales**

- nombre permis sortis : 164
- quantité de bois utilisés : 11574 arbres et arbustes
- volume de bois consommés : 265,84 m<sup>3</sup>

#### OS 4.4. Faire connaître aux communautés scientifiques les résultats de la recherche

**Activité 4.4.1 Publier les résultats de recherche**

- nombre de publication scientifique : 0

**SECTEUR D'ACTIVITE 5: PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS**

JANVIER 2021 – DECEMBRE 2021

**Objectifs Spécifiques**

- Développer des filières prometteuses compatibles à la conservation durable des forêts
- Renforcer les capacités techniques et en matériels des bénéficiaires sur les spéculations développées
- Améliorer les connaissances sur les impacts des actions de développement

Nombre des bénéficiaires :

412 familles

Avancement des activités :

Développement des filières :

- Elaborer une étude de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs) : pour la filière apiculture, vannerie, culture maraichère, pêche maritime) (4 études de filière) : REALISE A 25%
- Mise en œuvre de la filière pêche (Augmentation de 20% de revenu pour 100 bénéficiaires) : REALISE A 50%
- Mise en œuvre de la filière Culture maraichère (20 bénéficiaires) : NON REALISE
- Mise en œuvre de la filière tourisme (Infrastructure mise en place, centre d'accueil, quai d'accostage, salle de vente, route carrossable RN5-site) : NON REALISE
- Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture: REALISE A 50%
- Relance de la filière de rente (girofle) (5000 plants produits) : REALISE A 60%
- Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP : REALISE A 80%

Formation des bénéficiaires sur différents thèmes :

- Elaboration de mini-projet (business plan): apiculture, vannerie, culture maraichère (1 séance de formation dispensée/50 bénéficiaires) : NON REALISE
- Formation fonctionnelle des Associations des pêcheurs (01 séance de formation): REALISE A 100%
- Formation sur les règlements, lois, technique de séchage économique de poissons (01 seance de formation): REALISE A 100%
- Formation sur la pratique de filière apiculture (01 séance de formation): NON REALISE
- Formation d'un groupe de planteurs de légumes (01 séance de formation): NON REALISE
- Formation sur le tourisme durable (gérant et réceptionnistes) (01 séance de formation): NON REALISE
- Formation sur la vannerie (01 séance de formation): NON REALISE

Actions de suivis de mise en œuvre :

- Suivi de l' activité de pêche maritime : NON REALISE
- Suivi de l' activité d' aviculture : REALISE A 50%
- Analyser les sources de revenu des familles bénéficiaires: REALISE A 100%

- Enquête sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation : NON REALISE
- Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune) : NON REALISE

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

## OS 5 : Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale

### OS 5.1 Développer des filières prometteuses compatibles à la conservation durable des forêts

Activité 5.1.1. Elaborer une étude de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs) : pour la filière apiculture, vannerie, culture maraichère, pêche maritime) (4 études de filière)

Les enquêtes ont été débutées à Pointe à Larrée dans deux villages (Ambodimanga et Manjato) pour la filière apiculture et culture maraichère. Pour la filière apiculture, huit éleveurs, tous des hommes, ont été enquêtés. Ils pratiquent tous le type d'élevage traditionnel. Pour la filière culture maraichère, neuf pratiquants dont six femmes et trois hommes ont été interviewés. Plusieurs spéculations sont pratiquées : choux, petsai, concombre, haricot, courgette, brède mafana, tomate, petites aubergines (Angivy). Les données sur les enquêtes seront à analyser et les enquêtes seront bouclées en 2022 dans les grandes villes (Sainte Marie et Soanierana-Ivongo).

Activité 5.1.2 Mise en œuvre de la filière pêche maritime

Cinq sous activités ont été réalisées dans un processus consécutifs de l'opérationnalisation de l'activité de pêche maritime, soutenus financièrement par le projet COKETES et BIOPAMA :

- Formalisation des Associations des pêcheurs : Trois Associations ont été créées, regroupant au total 236 membres, régies par l'Ordonnance n° 60-133 du 3 octobre 1960, fixant le régime général des Associations. La première Association dénommée MIZAKATENA a été créée avec son siège social dans le village d'Ambodimanga, Fokontany Antanambao-Ambodimanga, commune rurale de Manompana, formée par 90 membres dont 46 hommes et 44 femmes. A Ankitsinambo, le nom de l'Association s'appelle MIARAMIENTANA (Ankitsinambo, Fokontany Antsiraka, commune rurale d'Antanifotsy), avec 35 membres dont 8 femmes et 27 hommes. La troisième Association dénommée TAFITA, dont le siège social, sise au village d'Antsiraka, Fokontany Antsiraka, commune rurale d'Antanifotsy, compte 111 membres dont 24 femmes et 87 hommes. Lors des réunions constitutives, les dirigeants ont été élus, les dossiers dont le statut et les règles internes ont été élaborés. Les dossiers ont été déposés auprès des autorités locales (communes et District) pour demander les numéros d'enregistrement des trois Associations. En Novembre 2021, des récépissés définitifs ont été obtenus (N° 287-PREF/FEN-EST/ASS pour TAFITA et N° -PREF/FEN-EST/ASS pour MIARAMIENTANA) mais en raison d'un problème interne, celui de MIZAKATENA à Ambodimanga a été ajourné. La préparation du dossier de l'association MIZAKATENA est en cour en vue d'obtention du récépissé et des cartes de pêcheurs.

- Production des cartes professionnelles des pêcheurs : Au total, 50 cartes ont été distribués aux membres. L'opération de carte sera continuée en 2022. Seules deux Associations ayant les récépissés définitif ont bénéficié les cartes (23 cartes pour association MIARAMIENTANA à Ankitsinambo et 27 pour l'Association TAFITA à Antsiraka).

-Elaboration des manuels de procédure. Durant ce dernier trimestre (Octobre-Décembre 2021), les trois Associations ont élaboré des manuels de procédure respectifs. Ces documents régissent les modalités de gestion de l' Association, des finances et des équipements pour chaque Association. Ces documents ont été par la suite étudiés par les techniciens (services techniques concernés et communes) pour affinage par rapport aux lois en vigueur et les réglementations légales. Ces manuels ont été finalisés en décembre 2021 après la validation par les membres.

-Mise en place des fours économiques. Des études de prospection des matériaux et prestataires de fabrication ont été réalisés dans des différentes localités (Mananara-nord, Vavatenina, Fenerive-Est, Antananarivo, Soanierana-Ivongo et Sainte Marie). Après comparaison des prix de chaque matériaux, il a été décidé de retenir les fournisseurs de matériaux (briques pour maison fumoir et prestataire à Mananara-nord ; Mac dam, gravillons et moellons à Sainte-Marie et le reste de matériaux à Fenerive-Est). La construction de trois fours économiques sera débutée en janvier 2022.

-Dotation des engins/outils de pêche. Une cérémonie de remise des engins de pêche aux bénéficiaires a été organisée en décembre 2021 en présence des autorités locales (les services technique de la pêche, DREDD, Maires et les Chefs Fokontany). L' évènement a été diffusé à la chaîne de TV nationale. Les matériels comprennent une pirogue en fibre de verre de 7,40 m de long et 60 cm de haut, 1,32 m de largeur avec un moteur de 25 CV, d' un filet de 1800 cm de long avec les accessoires complets.

#### Activité 5.1.3 Mise en œuvre de la filière Culture maraichère

Activité reportée en 2022

#### Activité 5.1.4 Mise en œuvre de la filière tourisme (Infrastructure mise en place, centre d'accueil, quai d'accostage, salle de vente, route carrossable RN5-site)

Activité non réalisée pour raison du retard du fonds. L' activité est à nouveau planifier en 2022.

#### Activité 5.1.5 Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture

Les différentes activités planifiées pour la relance de la filière élevage de poulet gasy ont été réalisées en 2020. Pour l' année 2021, l' accompagnement consiste à mener des suivis puis apporter des recommandations par rapport aux différents problèmes entravant le développement de la filière (résultats de suivi, voir Activité 5.3.2).

#### Activité 5.1.6 Relance de la filière de rente (girofle)

Au total 2822 plantules de girofliers ont été produites. La rareté des graines sur place n' a pas permis aux bénéficiaires d' atteindre les objectifs.

#### Activité 5.1.7 Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP

On a continué à entretenir la relation avec les autres projets installés dans la zone à savoir l' ONG Fanamby œuvrant à l'amélioration des revenus des paysans par la relance de la filière vanille ; le programme AFAFI-nord, financement 11<sup>e</sup> FED de l' Union Européenne ; le Fonds PADAP pour l' approche intégrée du bassin versant. Tous ces projets ont déjà démarré et une concertation s' impose afin de trouver une synergie des actions. Aussi, chaque projet apporte sa contribution possible aussi bien dans la conservation de la biodiversité que sur l' amélioration des conditions de vie des gens dans la zone. A l' exemple de Fanamby, grâce à l' initiative de collaboration, les Fonds FFEM ont été levés. Les Fonds vont soutenir les activités de conservation de la NAP sur trois ans à venir.

## OS 5.2 Renforcer les capacités techniques et en matériels des bénéficiaires sur les spéculations développées

### Activité 5.2.1 Formation sur l'élaboration de mini-projet (business plan): apiculture, vannerie, culture maraichère

Activité non réalisée à cause du non déblocage du financement

### Activité 5.2.2 Formation fonctionnelle des Associations des pêcheurs

En octobre 2021, 26 leaders dont 20 hommes et 6 femmes des trois associations ont reçu une formation fonctionnelle. Les modules de formation concernent principalement leurs tâches respectives et la gestion de l'Association en général. Formation a été conduite par l' ONG MAMPITA.

### Activité 5.2.3 Formation sur les règlements, lois sur les petites pêches

Une séance de formation a été dispensée aux pêcheurs en date du 14 décembre 2021. Au total 85 membres de trois Associations de pêcheurs étaient présents, TAFITA à Antsiraka (36 membres), MIARAMIENTANA à Ankitsinambo (25 membres) et MIZAKATENA à Ambodimanga (24 membres). La formation a été dirigée par des Représentants de la Direction Régionale de la Pêche et de l' Economie Bleue avec la participation des autorités locales (Commune Rurale de Manompana et d' Antanifotsy, Président Fokontany Antsiraka), des Représentants de la Direction Régionale de l' Environnement et du Développement Durable (DREDD) et du Cantonnement de l' Environnement et des Forêts et des techniciens de MBG. La formation a été débutée par une présentation par le service de la pêche expliquant les lois relatives surtout aux petites pêches et différents règlements, suivie par des échanges de bonnes pratiques, des expériences, des questions réponses relatives à des cas vécus entre les pêcheurs et les formateurs.

### Activité 5.2.4 Visite échange pour l'utilisation des fours économiques en bois

Neuf (09) représentants des pêcheurs issus de trois Association dont 05 femmes et quatre hommes, un technicien de MBG, ont participé à la formation à Mandrisky. Dans ce village, une Association composée de 23 membres exercent également une activité de pêche et ils disposent des outils de séchage économique de poissons. Les échanges ont permis aux pêcheurs de Pointe à Larrée d' analyser les forces et les faiblesses de l' activité de pêche en général dans les deux sites et surtout d' acquérir des nouvelles techniques et usage de matériels de séchage économique de poissons utilisant des bois morts. La technique de séchage économique (selon leur rapport) permet à la fois de réduire jusqu' à 60% le taux de consommation en bois pour le séchage de poissons et surtout qu' elle est sécurisée par rapport au risque d' incendie. Les Représentants ont également pu discuter avec les pêcheurs sur place et de voir en pratique les techniques de pêches, le zonage, la réglementation locale établie par les membres de l' Association locale.

### Activité 5.2.5 Formation sur la pratique de filière apiculture

Activité non réalisée à cause du non déblocage du financement

### Activité 5.2.6 Formation d'un groupe de planteurs de légumes

Activité reportée en 2022

### Activité 5.2.7 Formation sur le tourisme durable (gérant et réceptionnistes)

Activité non réalisée à cause du non déblocage du financement

### Activité 5.2.8 Formation sur la vannerie

Activité non réalisée à cause du non déblocage du financement

## OS 5.3 Améliorer les connaissances sur les impacts des actions de développement

### Activité 5.3.1 Suivi de l'activité de pêche maritime

Activité non réalisée et reportée en 2022

### Activité 5.3.2 Suivi de l'activité d'aviculture

La filière petit élevage du poulet gasy a été commencée depuis 2019, un suivi périodique s' impose afin d' apporter des éventuelles améliorations nécessaires et des mesures correctives. Par rapport à la situation antérieure, on a constaté une forte baisse du taux de vol et une diminution de taux de mortalité par une forte adoption de la pratique de vaccination, ce qui a entraîné une augmentation du cheptel dans les bassecour, d' un côté par la baisse du taux de mortalité des animaux d' élevages, et de l' autre côté par une assurance de l' éleveur de s' investir davantage suite à la baisse de la prévalence du vol. A ce constat, nous avons remarqué aussi le pourcentage de vente et de consommation des poulets ont diminué de juillet à décembre 2021. On peut donc en déduire que, durant la période de juillet à décembre 2021, tous les paramètres ont montré une tendance vers l' amélioration de la situation comparé de la situation du premier semestre. Concernant la vente, les prix se sont améliorés durant la deuxième période. Ceci est dû à la libre circulation des éleveurs ou des acheteurs à déplacer pour la vente en rapport avec le contexte du COVID.

**Tableau 12 : Comparaison de situation d' élevage de poulet pour deux périodes (Jan-juin et juillet à décembre 2021)**

Période	Nombre de cheptel recensé	Taux de mortalité (%)	Taux de vol (%)	Vente & consommation (%)	Nombre restant dans les bassecour	Taux de vaccination (%)	Prix moyen (en Ariary)
Janvier-juin 2021 (85/176) Eleveurs	2397	31,24	10,97	29,99	27,78	5,75	15 000
Juillet-décembre 2021 (156/176) Eleveurs	3798	29,25	9,42	26,06	35,25	7,39	17 000

### Activité 5.3.3 Analyser les sources de revenu des familles bénéficiaires

Durant le premier semestre, l' élevage de poulet gasy et la pêche maritime constituent les deux premières sources de revenus des ménages, mais en deuxième semestre, la culture de rente a rapporté davantage et l' élevage du poulet était classé en second rang. Ce changement est expliqué du faite que du mois de juin à Décembre, il s' agit de la saison de la vanille et girofle, donc il y a d' autres sources de revenu (Tableau 13). L' apiculture et la charpenterie sont deux nouvelles activités, pratiquées uniquement en deuxième période, de même aussi pour l' essence de girofle qui est une nouvelle activité et pratiqué uniquement à Ambohitsara. L' analyse de revenu moyen ont montré une légère hausse de Ar101.313 en deuxième semestre s' il était Ar 98 038/mois/ménage durant le premier semestre. Cela s' explique sur le fait que les revenus des ménages ont été significativement impactés par la conjoncture de COVID-19 en premier semestre d' une part et la vente de culture de rente a donné une valeur ajoutée pour les paysans, d' autre part. A partir du mois de juin, les activités ont repris suite au libre déplacement à travers la région.

**Tableau 13 : Sources de revenus, recettes des bénéficiaires de Janvier à Juin 2021 et Juillet à Décembre dans les trois villages cibles**

Types de revenus	Janvier-Juin2021 (85 ménages)		Juillet-Décembre (156 ménages)	
	Montant (Ariary)	Pourcenta ge	Montant (Ariary)	Pourcentag e
Vente de poulet (Volailles)	7 492 000	25,90%	5 061 000	13,58%
Pêche (eau douce et Maritime)	6 788 500	23,47%	5013000	13,45%
Epicerie et gargote	3 847 000	13,30%	2 180 000	5,85%
Activité liées à la conservation de l' environnement	3 477 000	12,02%	4 482 751	12,02%
Culture de rente (Girofle, vanille, café)	1 958 000	6,77%	5 452 500	14,63%
Autres cultures (riz, maïs, manioc, coco, maraîcher et fruits)	1 806 000	6,24%	1 336 000	3,58%
Vente de charbon et bois morts	1 086 000	3,75%	1 727 000	4,63%
Vannerie	830 000	2,87%	3 780 500	10,14%
Charpente		0,00%	2 765 000	7,42%
Main d' œuvre et travaux de consultant	675 000	2,33%		
Autres élevages (zébus et porcs)	640 000	2,21%	150 000	0,40%
Cannelle	182 000	0,63%	220 000	0,59%
Couture	110 000	0,38%	175 000	0,46%
Don (chrétiens, familles et bienfaiteurs)	30 000	0,10%	2 459 000	6,59%
Vente de friperie			300 000	0,80%
Apiculture			134 000	0,35%
Vente de Bambo			100 000	0,26%
Pépinière de jirofle			150 000	0,40%
Essence de jirofle			1 496 000	4,01%
Vente de friperie			300 000	0,80%
<b>TOTAL</b>	<b>28 921 500</b>	<b>100,00%</b>	<b>37 281 751</b>	<b>100,00%</b>
<b>Revenu moyen mensuel/ménage</b>	<b>Ar 98 038</b>		<b>Ar 101 313</b>	

**Activité 5.3.4 Enquêtes sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation**

La première phase d' enquêtes a été réalisée. Au total, 104 ménages ont été enquêtés pour définir les revenus initiaux des pêcheurs dans les trois localités (Ambodimanga, Ankitsinambo et Antsiraka) pour service de Baseline des revenus. L' analyse de données est en cours. Une autre séance d' enquêtes sera réalisée en 2022 touchant toutes les filières développées.

### Activité 5.3.5 Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune)

Activité reportée en 2022.

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: *(à quantifier)*

#### OS 5.1 Développer des filières prometteuses compatibles à la conservation durable des forêts

##### **Activité 5.1.1. Elaborer une étude de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs)**

- nombre de filières étudiées : 2
- nombre de document produit : 0

##### **Activité 5.1.1 Mise en œuvre de la filière pêche**

- nombre d' Associations formalisées: 02
- matériels dotés : 01 pirogue à moteur et 18 filets de 100 m avec accessoires
- nombre de cartes professionnelles distribuées : 50
- nombre de bénéficiaires : 236

##### **Activité 5.1.2 Mise en œuvre de la filière Culture maraichère**

- nombre de spéculations soutenues : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

##### **Activité 5.1.3 Mise en œuvre de la filière tourisme**

- nombre d' infrastructure mise en place : 0
- type d' infrastructure mise en place : 0
- document d' exploitation produit : 0

##### **Activité 5.1.4 Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture**

- type d' appui apporté : suivi
- nombre de bénéficiaires : 176

##### **Activité 5.1.5 Relance de la filière de rente**

- quantité de plantules produites : 2822 plantules

##### **Activité 5.1.6 Améliorer la collaboration avec les partenaires de développement pour réduire la pauvreté autour de la NAP**

- nombre de Bailleurs engagés : 3 Bailleurs

#### OS 5.2 Renforcer les capacités techniques et en matériels des bénéficiaires sur les spéculations développées

##### **Activité 5.2.1 Formation sur l' élaboration de mini-projet (business plan): apiculture, vannerie, culture maraichère**

- nombre de séance de formation dispensée : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

##### **Activité 5.2.2 Formation fonctionnelle des Associations des pêcheurs**

- nombre de séance de formation dispensée : 1
- nombre de bénéficiaires : 26 leaders issus de trois associations dont 20 hommes et 6 femmes

##### **Activité 5.2.3 Formation sur les règlements, lois sur les petites pêches**

- nombre de séance de formation dispensée : 1
- nombre de bénéficiaires : 84 pêcheurs dont 24 femmes et 60 hommes

##### **Activité 5.2.4 Visite échange pour l' utilisation des fours économiques en bois**

- nombre de séance de formation dispensée : 1

- nombre de bénéficiaires : 09 Leaders des pêcheurs dont 5 femmes et 4 hommes

#### **Activité 5.2.5 Formation sur la pratique de filière apiculture**

- nombre de séance de formation dispensée : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

#### **Activité 5.2.6 Formation d'un groupe de planteurs de légumes**

- nombre de séance de formation dispensée : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

#### **Activité 5.2.7 Formation sur le tourisme durable (gérant et réceptionnistes)**

- nombre de séance de formation dispensée : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

#### **Activité 5.2.8 Formation sur la vannerie**

- nombre de séance de formation dispensée : 0
- nombre de bénéficiaires : 0

### **OS 5.3 Améliorer les connaissances sur les impacts des actions de développement**

#### **Activité 5.3.1 Suivi de l' activité de pêche maritime**

- nombre de mission de suivi réalisé : 0

#### **Activité 5.3.2 Suivi de l' activité d' aviculture**

- nombre de mission de suivi réalisé : 02 (par MBG)

#### **Activité 5.3.3 Analyser les sources de revenu des familles bénéficiaires**

- nombre de document produit : 01

#### **Activité 5.3.4 Enquête sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation**

- nombre de document produit : 0

#### **Activité 5.3.5. Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune)**

- nombre de mission réalisée : 0

### **Secteur d' activité 6: GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET**

Période

JANVIER 2021 – DECEMBRE 2021

Objectifs Spécifiques

- Gouvernance collective de la NAP Pointe à Larrée améliorée
- Gestion participative et efficace de la NAP
- Surface de la NAP étendue
- Plateforme de suivi des indicateurs d' impacts des actions opérationnelle

Nombre des bénéficiaires :

- Membres de COGE des COBAs : 35 personnes pour les 5 COBAs
- Membres du COS : 14 Institutions publiques et privées
- Membres des COBAs : environ 500 familles

Avancement des activités (Indicateurs fixés suivant PTA 2021):

#### **1) Appui à la gouvernance collective**

- Réunion annuelle des membres COS (01 réunion) : NON REALISE
- Descente sur terrain par membres COS (01 descente) : REALISE A 100%

- Revue de la composition du COS dans le cadre de l' extension de NAP proposée (1 réunion) : REALISE A 100%
- Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective (COBA, MBG, autres partenaires) (Aux moins 20 missions) : REALISE A 75%

## **2) Appui à la gestion participative**

- Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt) (3 laptops, 5 bicyclettes, 3 panneaux solaires avec accessoires) : NON REALISE
- Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Fédération Lovasoa (12 réunions ordinaires de Lovasoa) : REALISE A 100%
- Formation fonctionnelle des COBAs (2 thèmes de formation dispensés) : REALISE A 300%
- Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA (01 Dina homologué et appliqué) : REALISE A 20%
- Elaboration des outils de gestion (Business plan et SAC) (01 document) : NON REALISE
- Visites échanges (DREDD, MBG, COBAs, Communes, Fkt) avec d'autres sites (02 voyages organisés) : NON REALISE
- Appui juridique pour résolution de conflits éventuels (1 juriste engagé) : NON REALISE
- Renforcement de capacités de l' équipe de gestion de MBG (6 thèmes) : REALISE A 17%

## **3) Accompagnement du processus d' extension de la NAP**

- Consultation publique (4PV d'acceptation volontaire) : NON REALISE
- Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAP (PV des toutes limites) : NON REALISE
- Ateliers de validation locale, régionale et nationale (3 ateliers avec PV) : NON REALISE
- Etude socio-économique (1 document) : NON REALISE
- Elaboration et validation de PGESS (1 document avec PV) : NON REALISE

## **4) Suivis des indicateurs de conservation**

- Suivi de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN : REALISE A 100%

Résultats obtenus (à quantifier si possible):

## OS 6. Améliorer la gouvernance et gestion collective de la NAP

### OS 6.1 Gouvernance collective de la NAP Pointe à Larrée améliorée

#### Activité 6.1.1 Réunion annuelle des membres COS

Aucune réunion n' a été tenue à causes des restrictions pendant la conjoncture de COVID-19.

#### Activité 6.1.2 Descente sur terrain par membres COS

Le soutien du COS se fait par l' appui financier et organisationnel d' une réunion annuelle et une descente sur terrain.

Avant la réunion annuelle, il est prévu d' organiser une descente sur terrain pour voir de visu la réalité sur terrain. Pour l' année 2021, la mission a été réalisée dans la forêt de Sahafandrano, proche du village d' Ambohitsara, Commune rurale de Manompana du 19 au 21 Décembre 2021, présidée par Mr Le Directeur Régional de l' Environnement et du Développement Durable, Région Analanjirofo et accompagnée par des membres de communauté locale (COBA) d' Ambohitsara ainsi que des membres de l' équipe locale de MBG. Elle s' est déroulée comme suit :

- Le 19 Décembre 2021 : Arrivée des missionnaires à Ambohitsara et une séance de débriefing du planning de mission ;

- Matin du 20 Décembre 2021 : visite de la forêt de Sahafandrano pour constater les réalisations de gestion de la Nouvelle Aire Protégée de Pointe à Larrée. La présente visite a permis aux membres COS de voir de visu les activités réalisées dans ce bloc forestier, entre autres, les parcelles de restauration forestière d' une superficie approximative de 5Ha, les pare-feu d' une longueur de 2,2km et 15 à 30m de large, la pratique de marcottage arien sur une espèce de bois de rose. La descente a également permis aux membres COS d' apprécier l' état de santé de la forêt protégée et les espèces phares sur site, les espèces cibles du projet COKETES.

- Après-midi du 20 Décembre 2021, les membres du COS ont accordé une séance de débriefing au village d' Ambohitsara durant laquelle les participants ont émis leurs points de vue, leurs appréciations respectives par rapport aux résultats de la gestion, les points à améliorer et de proposer des recommandations afin d' améliorer la gestion. Globalement, les membres COS sont impressionnés par la reprise de croissance de la forêt. Une grande partie de forêt naturelle, bien qu' elle soit assez jeune, résultant des exploitations abusives antérieures, actuellement elle est en pleine phase de reconstitution vers l' état climacique. Dans les parcelles dégradées, les activités de restauration forestière réalisée par le Gestionnaire avec les communautés locales ont permis d' assister à la reconstitution des écosystèmes. Dans ces parcelles, certaines espèces dont la croissance relativement rapide, comme celles d' *Intsia bijuga* (Hintsina), *Uapacca sp* (voapaka), les arbres plantés atteignent déjà 3 à 4m de hauteur. On s' aperçoit à ce que ces parcelles sont en voie de reconstitution, puis enrichies avec des espèces rares du projet COKETES.

En outre, les participants ont également évoqué quelques appréciations sur les réalisations du gestionnaire:

- Les pare-feux sont bien entretenus
- Différence nette entre le noyau dur où la régénération naturelle paraît plus favorisée par rapport aux zones de droits d' usage des communautés riveraines.
- La diversité floristique du site est bien connue et valorisée aux termes de la conservation.

A côté de ces points positifs, quelques améliorations ont été recommandées par les membres du COS :

- Les espèces fauniques semblent assez rares et peu connues dans la forêt et on a besoin plus d'exploration ;
- L'accessibilité au site est très difficile. Bien que le site ne soit pas encore l'objet de visite des touristes, une amélioration de voie d'accès semble nécessaire pour des missions de suivi, de recherche etc ;
- Les pistes à l'intérieur de la forêt sont rares. Cela mérite une amélioration pour faciliter les visites ;
- La pratique de marcottage aérien, cas échéant sur pied de *Dalbergia cf louvelii* devrait être améliorée. Beaucoup n'ont pas réussi.

Des questions spécifiques ont été également discutées par rapport à la contribution du projet à l'amélioration des conditions de vie de la population riveraine. Des micro-projets de développement ont été réalisés telles que la construction de barrage hydroagricole d'Antohaka (irrigation de 50ha de parcelles rizicole), la relance de la filière avicole (poulet gasy) (dotation d'un frigidaire à solaire pour conservation de vaccins et des intrants pour 45 familles bénéficiaires au village d'Ambohitsara), collaboration avec FANAMBY pour la relance de la filière vanille dont une majorité des familles aux villages en bénéficient.

A l'issue de ces constats et des recommandations, les membres du COS reviennent sur les décisions prises de l'année 2020 en particulier relatives au problème des pêcheurs migrants à Andasivoalavo. Comme la situation devient de plus en plus délicate sachant que le nombre des migrants ne cesse d'augmenter au détriment des ressources naturelles de la NAP, une mesure urgente s'impose. Pour cela, une descente conjointe sera organisée vers la semaine du 15 du mois de février 2022. Cette visite vise à constater à nouveau la situation puis dresser des recommandations spécifiques en vue d'orienter les membres du conseil communal sur la décision à prendre. Après la descente sur terrain, une réunion devrait être tenue pour analyser les réalisations et valider le PTA. Toutefois, la réunion n'a pas eu lieu.

#### Activité 6.1.3 Revue de la composition du COS dans le cadre de l'extension de NAP proposée

Pour l'année 2021, une révision de la composition des membres COS a été faite avec l'équipe de DREDD. En appliquant le texte légal régissant la structure COS, une note émanant du Ministre valide la composition et la mission du COS. Le draft de la présente note a été envoyée en juin 2021 et n'a aucun retour jusqu'à présent. Cinq nouveaux membres ont été intégrés: 01 Président de la Fédération Lovaso, 01 Représentant FANAMBY, 01 Représentant des Tangalamena pour les deux communes de rattachement, 01 Représentant de la Direction Régionale de la Population et de la protection Sociale et de la Promotion de la Femme (DRPPSPF).

#### Activité 6.1.4 Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective

Au total, 15 missions ont été réalisées durant l'année 2021. Les missions concernent la gestion des conflits engendrés par la conservation, assurer le fonctionnement administratif, préparation du festival de biodiversité et recherche de financement.

### **OS 6.2: Gestion participative et efficace de la NAP**

#### Activité 6.2.1 Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovaso, 2 communes, 5Fkt)

L'acquisition de moyens de travail adéquats est un facteur clef dans l'efficacité d'intervention. Des procédures d'achat ont été engagées pour plusieurs parmi les matériels prévus. Jusqu'en décembre 2021, seuls les matériels et équipements du projet COKETES ont été acquis.

### Activité 6.2.2 Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Fédération Lovasoa

Durant l' année, 12 réunions ont été tenues dont 11 mensuelles ordinaires et une extraordinaire. Les réunions mensuelles ont été tenues pour discuter et décider les programmes (exemple: organisation du festival de biodiversité, stratégie de lutte contre feu, résolution des problèmes des COBAs, accueil des visiteurs, reboisement etc). Les réunions régulières de Fédération ont permis de réaliser des programmes ponctuels contribuant à la gestion de la NAP et des zones de transfert de gestion. Les dates, les objets et les nombres des participants pour chaque réunion sont résumés dans le Tableau 14.

**Tableau 14 : Réunions mensuelles des membres de la Fédération pour l' année 2021**

Date	Objet de réunion	Nombre de participants
20 Février 2021	1) Préparation de plantation de mangroves prévue le 02 Mars 2021 ; 2) Stratégie de renforcement de patrouille par COBA (soit par mise en place des patrouilleurs par COBA ou patrouille communautaire, on donne choix aux COBAs entre les deux options); 3) Modalité de fonctionnement de KODINA pour l' application effective de Dina ; 4) Rapportage par COBA	18
24 Mars 2021	1) Rappel sur les procédures de permis de coupe (2 fois /an, soit Mars Avril et Sep-Octobre) ; 2) Rappel sur la répartition des tâches des membres du bureau COBA ; 3)Restitution de dépenses et réalisation technique par COBA pour l' année 2020; 4)Planning de reboisement 3000 plants/COBA (Andrangazaha le 11/04/21 ; Ankitsinambo le 13/04/21, Ambodimanga le 20/04/21 et Ambohitsara le 22/04/21). COBA Manjato a déjà réalisé sa part de reboisement en date du 19/02/2021.	19
26 Avril 2021	1) Instruction sur la planification des actions de contrôle 2) Rappel sur la procédure d' octroi de permis de coupe et partage de responsabilité entre les élus des COBAs 3) Rappel sur la restitution de la gestion aux membres 4) Principes de bonne gestion forestière par les membres de COBA 5) Collaboration avec les membres de COBA	16
28 Mai 2021	1) Compte-rendu sur la situation de COBA à Andrangazaha. Suite à la démission du Président, un nouveau bureau a été partiellement élu. Le fonctionnement de COBA devrait être renforcé; 2) Compte-rendu sur les campagnes de reboisement à Ambodimanga (mise en terre de 1000 plants) ; 3) Repiquage de 2000 plants de giroflier pour la COBA Ambohitsara ; 4) Construction de bungalows pour COBA Manjato terminée ; 6) On encourage les actions volontaires pour renforcer les activités des COBAs.	17
<b>23 Juin 2021</b>	1) Compte-rendu sur les réalisations du mois : a) Sensibilisation des membres de la communauté sur la conservation à Andasivoalavo et Ankitsinambo avec la participation du Chef du Fokontany et le paiement de ristourne de la pêche, paiement de cotisation par les membres ; b) complétion des membres de bureau pour les COBA d' Andrangazaha et Ankitsinambo ; c) Mise en place de pépinière à Manjato avec PADAP et vente de 200 plantules à Ankitsinambo ; d) Contrôle forestier par toutes les COBA sera débuté par les COBA au mois de juillet 2) Planification pour le mois prochain : a) Information des membres et public sur le cahier de charges; b) Sensibilisation des membres pour le paiement des cotisations mensuelles ; c) La Fédération Lovasoa va négocier avec le Chef de District et Chef Cantonnement sur le charbonnage	17

28 juillet 2021	<p>1) Diffusion des clauses de contrat de transfert de gestion aux membres : deux COBA (Andrangazaha et Manjato), ont achevé les réunions ; aucune réunion pour les trois autres COBA (Ambodimanga, Antsiraka, Ambohitsara). La séance a permis également d'expliquer aux membres les méthodes efficaces de travail. Un message particulier pour la COBA d'Andrangazaha de prévoir l'utilisation de bois du reboisement au bénéfice des membres sachant que les bois pour la construction sont devenus de plus en plus rares dans la zone.</p> <p>2) Il a été délibéré lors de la réunion que les trois Associations des pêcheurs (Ambodimanga, Antsiraka et Ankitsinambo) s'adhèrent à la Fédération, avec unanimité en tant que membres entières de la Fédération Lovasoa.</p> <p>3) A partir du présent, les COBAs devraient penser à aller plus loin sur la promotion des Activités Génératrices de Revenus, compatibles à la conservation et surtout d'acquérir les cultures entrepreneuriales.</p>	24
02 Septembre 2021	<p>1) Restitution par COBA des réalisations. A Manjato : construction de deux Bungalows achevés ; à Antsiraka: acquisition de terrain pour bureau ; à Ambohitsara: construction de bungalow en cours.</p> <p>2) Festival de biodiversité à célébrer à Ambohitsara entre le 15 au 30 Novembre 2021</p>	25
25 Septembre 2021	<p>1) Préparatifs de la stratégie de lutte contre feu. Il est souhaitable qu'on reconduise les anciens membres de l'année dernière sachant qu'ils ont acquis des expériences pratiques sur les techniques relatives à leur attribution.</p> <p>2) Dates d'octroi de permis de coupe devraient être révisées sachant que les périodes de besoins en bois diffèrent d'un village à l'autre.</p> <p>3) Un comité d'organisation du festival de biodiversité est en place et en cours de préparatifs (dortoirs, salle de réception ect)</p> <p>4) Partage d'informations sur le projet de construction de trois fours économiques à Andasivoalavo, Ankitsinambo et Antsiraka.</p>	22
13 Octobre 2021	<p><u>Réunion extraordinaire.</u> Suite à la démission du Président de la Fédération et un Conseiller, une réunion extraordinaire a été organisée pour compléter les postes vacants du bureau. Elus : 1) Président Mr Clebert, 2) Vice-président : Rakotondrafara Narcisse, 3) Secrétaire général : Randrianaivo André Charles ; 4) 2eme Secrétaire : Kalobe Rasolofo ; 5) Trésorier Sary Fabien ; 6) Conseillers : Zaka Pierre, Narcisse Velonjara, Lambo Ernest. Après lecture et signature du PV, la réunion a été clôturée à 11h51mn.</p>	14
29 Octobre 2021	<p><u>Réunion ordinaire.</u> Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Restitution des réalisations du mois</li> <li>-Préparation du festival de biodiversité</li> <li>-Divers</li> </ul> <p>1) Restitution aux membres les objets de l'atelier sur l'élaboration des plans d'actions pour la conservation et du développement pour l'année 2022, réalisée à Manjato du 19 au 21 Octobre 2021. a) <u>Pour COBA Ambohitsara</u>: Elimination de Rubus (takohaka) à Vohibendrana 1Ha/an, reboisement de 5000 pieds et mise en place 17 plaques d'informations, construction d'un bungalow ; b) <u>COBA Manjato</u> : demande de prolongement de la durée de délivrance de permis, avant Mars-Avril et Sept-Octobre à Mars-Mai, puis Sept-Novembre ; c) <u>COBA Andrangazaha</u> : mise en place de pare-feu 3km, mise en terre de 3000 plantules, plantation de 500 pieds de Rafia ; d) <u>COBA Ambodimanga</u> : reboisement ; e) <u>COBA Ankitsinambo</u> : mise en terre de 6000 plantules, 40 plaques d'informations, changement de période de permis. Pour les actions de développement, aviculture (10 poules et 2 coq/an), Apiculture (20 ruches à doter avec une production annuelle escomptée de 5litres/ruche). Pour la pêche maritime, on va doter deux fours de séchage de poissons par Association dont un à</p>	29 dont 5 techniciens de MBG

	<p>bois et un à solaire. Pour l' atelier tenu à Fénérive-Est avec la représentation du Président de la Fédération, cela concerne la problématique de forêt de mangrove et l' élaboration d' un plan national sur la conservation des mangroves. Restitution du forum national de MIHARI tenu à Antsohihy avec représentation d' un Président des pêcheurs, dont le thème: « allons-nous se donner les mains pour rétablir les ressources marines et côtières ».</p> <p>2) Préparation du festival de biodiversité : date prévue 17 au 18 Décembre 2021. Les activités à réaliser sont : rencontre sportive, radio-crochet, danse folklorique (vakodrazana), exposition stand, projection film environnemental.</p> <p>3) Divers :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Durée de délivrance de permis devrait être étendue pour 3 mois sachant que chaque village a sa spécificité</li> <li>-Visite échange avec équipe MFG de Betampona sur les pépinières et aviculture</li> <li>-Début d' entretien de pare-feu pour COBA d' Ambohitsara, Ambodimanga et Ankitsinambo</li> <li>-Restitution de suivi financier de chaque COBA</li> <li>-Cas de Black, un membre du comité de vigilance de feu à discuter à la prochaine réunion</li> </ul> <p>Réunion a été clôturée à 13h</p>	
27 Novembre 2021	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Organisation du festival de biodiversité</li> <li>-Restitutions par COBA</li> </ul> <p>1) Création de cinq commissions: a) matériels et cuisine, b) Accueil des invités, c) achat de zébu, d) rencontre sportive, e) sono. On a désigné deux personnes par COBA par commission, Protocole Mr Pascal, Annonce et publicité Président Fédération et Mr Guy. Il a été également décidé de créer des stands par COBA, les locaux s' occuperont du bois et les membres des COBAs construisent leurs propres stands.</p> <p>2) Restitution par COBA, a) Manjato: un problème avec les charbonniers et la situation a été réglée, b) Ambodimanga : élection du nouveau bureau : liste des membres établie et date d' élection non fixée, c) Ambohitsara : pare-feu terminé, d) Ankitsinambo, achat d' un local avec l' effort des membres, e) Andrangazaha : augmentation du nombre des membres, actuellement 78 membres acyifs dont 59 à Andrangazaha et 19 à Ampenjalava.</p> <p>Fédération Lovasoa : on attend le cachet de l' ex président. Financement FIDA : financement 2021 pour aviculture et Association des Femmes de Manjato a déjà bénéficié, préparation pour les filières apiculture et SRI pour l' année 2022. Pour la construction des fours à séchage de poissons, arrivé de 4650 briques en provenance de Mananara et 10% de contribution bénéficiaire.</p> <p>Fédération envisage à construire un bureau pour 2022.</p> <p>La réunion a été cloturé à 13h.</p>	24 participants dont un technicien MBG
29 Décembre 2021	<p>Ordre du jour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Evaluation et feed-back du festival de biodiversité</li> <li>-Evaluation des réalisations 2021</li> <li>-Renforcement des actions d' élevage de poulet de COKETES et pêche maritime de BIOPAMA et COKETES)</li> <li>-Préparation de passation de la Fédération Lovasoa</li> <li>-Création KMD pour certaines COBAs</li> </ul> <p>1) <u>Evaluation et feed-back du festival de biodiversité</u></p> <p>a) Besoin d' amélioration sur la distribution de boissons</p>	18 participants dont deux techniciens MBG

	<p>b) hélas, non représentation du service forestier durant le festival et insuffisance de participation à l' activité vakodrazana (un seul groupe de femmes avec plusieurs chansons)</p> <p>c) Pour le prochain festival en 2022, Fédération achètera un zébu et chaque COBA cotise à la hauteur de Ar200.000 et le festival sera tenu à Ankitsinambo</p> <p>2) <u>Evaluation des réalisations 2021</u></p> <p>a) COBA d' Ambohitsara      -Construction de 4 bungalows pour la COBA de Manjato dont deux complètement achevés et deux en cours (il reste deux portes)      -Restitution financière, toutes les COBAs ont réalisé pour le semestre1 et semestre 2 à faire      -PTA 2022 à valider par l' Assemblé Générale</p> <p>b) COBA d' Ambohitsara      -Un bungalow est complètement achevé      -PTA 2022 à valider par l' Assemble Générale      --Restitution financière, toutes les COBAs ont réalisé pour le semestre1 et semestre 2 à faire</p> <p>c) COBA d' Ankitsinambo      -Un local et un terrain acquis, d' une valeur totale d' Ar2.260.000 avec propres ressources de COBA      -Restitution financière non réalisée      -PTA prévoit construction d' un bungalow</p> <p>d) COBA d' Ambodimanga      Durant 2021, l' Association a traversé une difficulté de conflit interne et on envisage à rattraper le retard en 2022.</p> <p>e) COBA d' Andrangazaha : aucun représentant durant la réunion</p> <p>3) <u>Activités de développement (élevage de poulet, reboisement et pêche)</u></p> <p>a) Elevage de poulet      Chacun devrait faire un effort surtout sur la vaccination, réparation de poulaillers et alimentation de volailles</p> <p>b) Pêche maritime      COBA d' Ambodimanga devrait acquitter leur contribution de transport des matériaux (vato) d' Ankitsinambo vers Andasivoalavo</p> <p>c) Reboisement      On encourage chaque COBA de mettre dans le PTA le reboisement et de protéger les plantations.</p> <p>4) <u>Passation de la Fédération</u>      Ceci est envisagé le mois de janvier 2022</p> <p>5) <u>Création de KMD (Komity Mpanatanteraka Dina)</u>      Chaque COBA doit mettre dans son PTA 2022 la création de KMD et si la structure existe, on devrait redynamiser</p> <p>6) <u>Construction d' un bureau de la Fédération</u>      Tous les participants ont accepté, à l' unanimité, à contribuer à la construction d' un bureau de la Fédération et la répartition des tâches sera faite en Janvier 2022.      La réunion a été clôturée à 12h.</p>	
<p><u>Activité 6.2.3 Formation fonctionnelle des COBAs</u></p>		

Six formations/recyclage ont été dispensés durant l' année 2021:

- En janvier 2021 : durant deux semaines, une formation et recyclage des Polisinala conduite par Mr Désiré Ravelonarivo de MBG, 11 Polisinala et un technicien de MBG bénéficiaires, tous des hommes.
- En juin 2021 : du 14 au 18 juillet 2021, neuf membres de trois Associations des pêcheurs (5 femmes et 4 hommes) et un technicien de MBG ont été formés à Mandrisky aux techniques d'utilisation d'un four économique pour le séchage de poissons (voir détails Activité 5.2.4).
- En Août 2021 : durant deux jours, une formation et recyclage des membres du comité de vigilance du feu, dirigée par deux Agents du service forestier, 22 membres formés issues de 5 COBA, tous des hommes.
- En Août 2021 : Deux jours de formation des pêcheurs sur technique de patrouille et manipulation de GPS, 32 bénéficiaires (8 femmes et 24 hommes).
- En Octobre 2021 : pendant deux jours, formation fonctionnelle des leaders des associations de pêcheurs et Elaboration du manuel de procédure, 26 bénéficiaires (10 femmes et 16 hommes) issues de trois Associations des pêcheurs.
- En Décembre 2021 : Formation sur législation de pêche maritime, 85 membres issus de trois Associations (30 femmes et 70 hommes) dirigée par le service régional de la pêche (voir détails Activité 5.2.3).

#### Activité 6.2.4 Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA

Le processus d' homologation de Dina a été entamée en 2021 suivant le processus légal (élaboration et validation par les membres, délibération communale avant de passer le dossier au niveau District et tribunal de Fenerive-Est). Actuellement, le dossier est au niveau de District pour signature avant de passer au tribunal de Fenerive-Est. A défaut, les membres de COBA ont dû utiliser la convention collective pour traiter les délits constatés. Les réunions des membres de COGE des COBA ont été techniquement et financièrement soutenues.

#### Activité 6.2.5 Elaboration des outils de gestion (Business plan et SAC)

Deux activités sont prévues : élaboration de Business Plan du site et des Schémas d' Aménagement communaux pour deux communes (Manompana et Antanifotsy). Ces activités ont été reportées en 2022.

#### Activité 6.2.6 Visites échanges (MBG, COBAs, Communes, Fkt) avec d'autres sites

Activité reportée en 2022

#### Activité 6.2.7 Appui juridique pour résolution de conflits éventuels

Le processus de recrutement d' un cabinet juridique a été entamé et cela va être bouclé en 2022.

#### Activité 6.2.8 Renforcement de capacités de l'équipe de gestion de MBG

Le processus de recrutement a été démarré en 2021 pour quatre postes techniques : 1) Responsable Administratif et Financier ; 2) Responsable de Suivi et Evaluation ; 3) Comptable ; 4) animateur. En outre, le bureau régional a été créé en Octobre 2021 qui permettra de coordonner les actions au niveau régional et fera l' interface avec la Direction à Antananarivo. Sur le plan de renforcement de capacité, une séance de formation a été conduite par l' équipe de Tana sur les principes de suivi-évaluation.

#### OS 6.3 Accompagnement du processus d'extension de la NAP

Aucune des cinq activités planifiées n' a été mise en œuvre à cause du manque du financement. Une autre source de financement a été levée pour le rattrapage de ces activités en 2022.

Activité 6.3 .1 Consultation publiqueActivité 6.3 .2 Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAPActivité 6.3 .3 Ateliers de validation locale, régionale et nationaleActivité 6.3 .4 Etude socio-économiqueActivité 6.3 .5 Elaboration et validation de PGESS**OS 6.4 : Plateforme de suivi des indicateurs d'impacts des actions opérationnelles**Activité 6.3.1 Suivis de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN

L'efficacité des actions de conservation se mesure par plusieurs indicateurs dont l'effet induit sur l'état de santé de la biodiversité ainsi que leurs habitats. Plusieurs paramètres sont utilisés pour évaluer ces impacts de l'intervention (Tableau 15). Tous les indicateurs de conservation ont montré une diminution des pressions sur la NAP. Il est important de noter la chute remarquable de coupe illicite de bois de 413 bois en 2020 à 32 bois en 2021. Ces résultats montrent l'efficacité des stratégies de gestion des pressions que ce soit pour le feu ou pour l'exploitation de bois.

En ce qui concerne l'état de santé de la forêt, les indicateurs montrent une tendance générale vers l'amélioration de la structure de la forêt. On note en particulier le cas de la surface terrière et la densité d'arbres dans les plots permanents de 35,17m<sup>2</sup>/ha et 1456bois/ha en 2014 ont respectivement passé à 41,46m<sup>2</sup>/ha et 1652 bois/ha en 2021, soit une croissance en surface terrière de 17,88% et de 13,47% en densité d'arbres.

Pour la faune, entre 2016 et 2021, les populations de lémuriers ont également connu une tendance d'augmenter. Pour *Eulemur fulvus* (Varikosy), la densité/ha a passé de 0,45 à 0,84 soit une croissance de 86% dans cinq ans, celle d'*Eulemur rubriventer* (Halomena) est de 14% et elle a atteint 415 % pour *Hapalemur griseus* (Bokombolo).

Concernant la consommation en bois, les données recueillies auprès de quatre communautés de base avec lesquelles l'étude d'utilisation durable en bois ont montré 164 permis délivrés (cas de d'Andrangazaha exclu), ils ont consommé 266m<sup>3</sup> de bois soit un taux de consommation de 6,57% par rapport au volume autorisé (Tableau 15). On observe, sans tenir compte du volume de bois coupé de manière illégale, l'utilisation des bois dans les zones de cantonnement de droits d'usage devrait être durable. La tendance de consommation de bois d'essences autochtones durant les quatre dernières années est présentée dans la figure1.

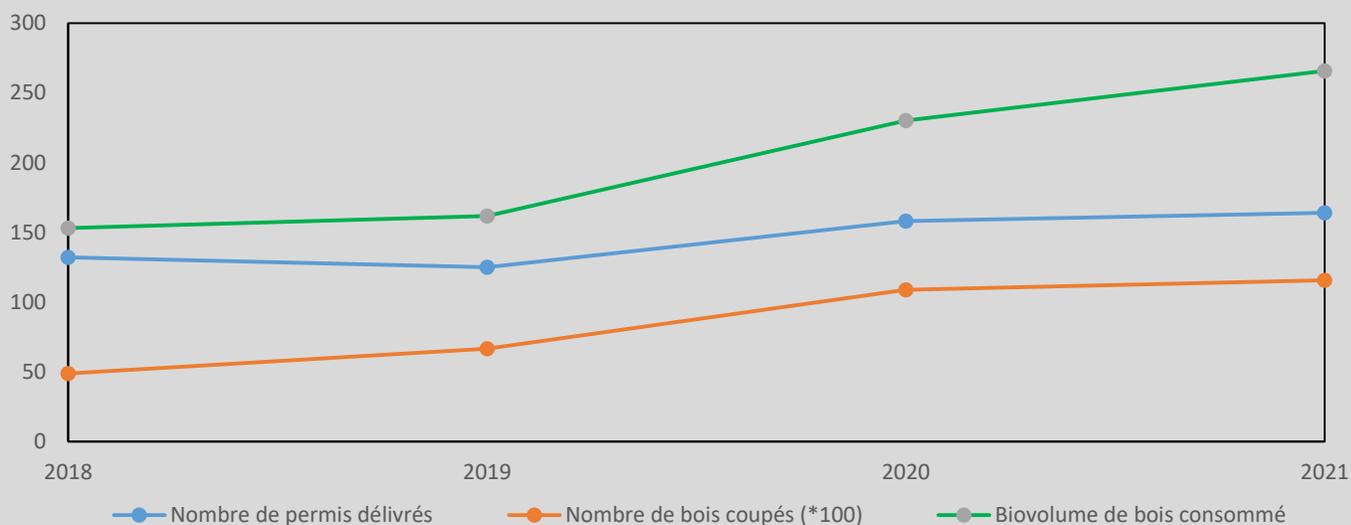


Figure1: Tendence de consommation en bois d'essences autochtones pour quatre communautés (Manjato, Ambohitsara, Ambodimanga, Ankitsinambo) de 2018 à 2021

On observe à ce que chaque année, tous les paramètres de consommation en bois d' essences autochtones ont tendance à augmenter. De 2018 à 2021, le nombre de permis délivrés, nombre de bois coupé et biovolume de bois consommé ont respectivement haussé de 24%, 137% et de 74%. Comme le taux d' augmentation du nombre de bois coupés est presque le double de celui du volume, cela signifie que la taille des bois coupés devient de plus en plus petite. Actuellement, les grands arbres servant pour madrier ou planches se raréfient et les villageois doivent faire recours aux petits arbres.

**Tableau 15 : Résumé des tendances des indicateurs de conservation de la NAP Pointe à Larrée de 2013 à 2021**

Indicateurs	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Densité de troncs récemment coupe /Ha (moyenne de 12 plots de 1Ha de chaque)	6,2	2,7	6,8	1,1	0,6	0,33	0,35	0,31	0,2
Nombre d'arbres et arbustes coupés à l'intérieur de la NAP		214	102	338	152	707	197	413	32
Surface de forêt perdue due au feu sauvage (Ha)		0,25	0	3,75	0,93	0,02	0,08	0	0
Surface de forêt perdue due au tavy (Ha)		0	0	0	0	0,16	0	0,01	0
Densité d' arbres à l'intérieur de plots permanents ( $\Theta > 10\text{cm}$ ) (nb/Ha)		1 456	1 517	1 566	1 568	1 598	1 639	1 647	1 652
Surface terrière à l'intérieur de plots permanents ( $\text{m}^2/\text{Ha}$ )		35,17	37,22	37,8	37,9	39,3	40,64	40,62	41,46
Densité de lémuriers (nombre individus/Ha)	<i>Eulemur fulvus</i>			0,45	0,38	0,22	/	1,008	0,843
	<i>Eulemur rubriventer</i>			0,09	0,04	0	/	0,206	0,103
	<i>Hapalemur griseus</i>			0,02	0,07	0,12	/	0,06	0,103
Nombre de permis légaux délivrés pour construction						132	125	200	169
Nombre de bois coupés (de toutes catégories)						4 888	6 656	10 889	11 574
Biovolume de bois consommé ( $\text{m}^3$ )						153	162	230	266

Résumé des indicateurs objectivement vérifiables: *(à quantifier)*

### **OS 6.1 Gouvernance collective de la NAP Pointe à Larrée améliorée**

#### **Activité 6.1.1 Réunion annuelle des membres COS**

- nombre de réunions tenues : 0
- nombre de participants : 0

#### **Activité 6.1.2 Descente sur terrain par membres COS**

- nombre de réunions tenues : 01
- nombre de participants : 25 (12 membres COS et 12 personnes ressources)

#### **Activité 6.1.3 Revue de la composition du COS dans le cadre de l' extension de NAP proposée**

- nombre de document élaboré : 01
- nombre de nouveaux membres : 05 (total 19 membres)

#### **Activité 6.1.4 Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective**

- nombre de missions soutenues : 15

### **OS 6.2: Gestion participative et efficace de la NAP**

#### **Activité 6.2.1 Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt) :**

- nombre de matériels dotés : 0

#### **Activité 6.2.2 Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Fédération Lovasoa**

- nombre de réunions soutenues : 12 réunions dont 11 ordinaires et 01 extraordinaire

#### **Activité 6.2.3 Formation fonctionnelle des COBAs**

- nombre de séances de formations dispensées : 06
- nombre de bénéficiaires : 168 (113 hommes et 55 femmes)

#### **Activité 6.2.4 Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA**

- nombre de Dina homologué : 0 (processus entamé)

#### **Activité 6.2.5 Elaboration des outils de gestion (Business plan et SAC)**

- nombre de document produit : 0

#### **Activité 6.2.6 Visites échanges (DREDD, MBG, COBAs, Communes, Fkt) avec d'autres sites**

- nombre de visite échange réalisé : 0
- nombre de participants : 0

#### **Activité 6.2.7 Appui juridique pour résolution de conflits éventuels**

- nombre de cabinet juridique engagé : 0
- nombre de conflits résolus : 0

#### **Activité 6.2.8 Renforcement de capacités de l' équipe de gestion de MBG**

- nombre de nouveaux postes : 02
- nombre de séances de formation dispensée : 01
- nombre de bénéficiaires : 02

### **OS 6.3 Accompagnement du processus d' extension de la NAP**

#### **Activité 6.3.1 Consultation publique:**

- nombre de PV constitués : 0

#### **Activité 6.3.2 Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAP**

- nombre de PV constitués : 0

#### **Activité 6.3.3 Ateliers de validation locale, régionale et nationale**

- nombre d' ateliers tenus : 0

#### **Activité 6.3.4 Etude socio-économique**

- nombre de document produit : 0

#### **Activité 6.3.5 Elaboration et validation de PGESS**

- nombre de document produit : 0

#### **OS 6.4 : Plateforme de suivi des indicateurs d' impacts des actions opérationnelles**

#### **Activité 6.4.1 Suivis de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN**

- nombre d' indicateurs de conservation à jour : 10

### **Difficultés rencontrées**

Cas similaire de 2020, en 2021, la recrudescence des exploitations illicites de bois reste un problème patent. Pendant les saisons de bonne récolte en poissons (de janvier à juin), plusieurs pêcheurs migrent à côté de la NAP où ils séjournent pendant quelques semaines. Les poissons sont séchés sur place, d' où l' augmentation de besoins en bois. Le stock actuel en bois n' arrive plus à satisfaire les besoins et cela pousse les pêcheurs à aller même jusqu' à l' aire protégée pour s' approvisionner en bois. Face à cette situation, une demande de Fonds a été soumise à la Fondation BIOPAMA pour répondre aux impacts de la crise. Ceci concerne principalement à soutenir les patrouilles communautaires, formaliser les Associations des pêcheurs, fournir des formations et à implanter des unités de séchage économique de poissons en valorisant les bois d' espèces envahissantes (*Grevillea banksii*, *Acacia mangium*, *Melaleuca quinquenervia*). Après une année de mise en œuvre, les pressions ont remarquablement diminuées bien qu' un effort reste à déployer avec les membres COS pour une gestion durable de ces pêcheurs. Si le nombre d'arbres coupés dans la zone était évalué à environ 80 arbres/mois avant en Avril 2021, ce chiffre a chuté à 37 bois/mois en septembre 2021, puis est devenu 11 bois/mois en décembre 2021.

Pendant plusieurs années, le projet a souffert l' insuffisance en personnel technique et administratif, en bureau de coordination et en matériels de déplacement adéquat. Suite au processus recrutement, deux nouveaux postes ont été recrutés en 2021, un Responsable du volet développement et un Assistant du Chef de projet, en charge du suivi-évaluation. Au moins deux nouveaux postes seront recrutés en 2022 pour étoffer l' équipe locale. En parallèle avec le recrutement, le bureau de coordination régional a été installé, équipé en matériels informatiques et logistiques. Le processus d' acquisition des moyens de déplacement adaptés aux conditions locales est également en cours.

### **Mode de coopération avec les autorités locales**

Le mode de gestion de Pointe à Larrée est de type collaboratif avec l' implication de plusieurs acteurs comme le service forestier, les communes concernées, la gendarmerie et toutes parties prenantes membres du Comité d' Orientation et de Suivi. A base de PTA, élaboré par MBG avec DREDD et validé par le COS, MBG coordonne et facilite l' intervention des partenaires dans la mise en œuvre de ces activités. En 2021, trois protocoles de collaboration sont en vigueur avec la DREDD, DRAEP et la DRTM. Si le besoin en compétence technique s' avère nécessaire, l' équipe MBG doit se recourir à d' autres services techniques concernés. A l' exemple du lancement de petit élevage, on s' est approché le service technique régional de l' élevage qui a assuré la formation de tous les membres bénéficiaires des micro-projets. Il en est de même pour le lancement du projet d' écotourisme, une étude de faisabilité a été réalisé ensemble avec la Direction Régionale de Tourisme, de

Transport et de la Météorologie (DRTM). Pour des affaires relevant les compétences des autorités territoriales décentralisées, des sollicitations sont adressées à Préfecture, Gouverneur, Chef de District, Maire ou Fokontany, en fonction de la nature du problème. Malgré leurs lourdes Responsabilités respectives, nous sommes reconnaissants de leur prise de responsabilité, ces autorités se sont toujours efforcées d' être disponibles.

### Mode de participation des bénéficiaires

Les communautés locales sont à la fois les premiers bénéficiaires et les premiers acteurs de l' intervention. D' ailleurs, en périphérie directe de la NAP, ils sont les gestionnaires de zones de transfert de gestion qui viennent d' être renouvelés en 2020. Des activités ont été définies afin de réduire les pressions sur la NAP d' une part et d' améliorer leur condition de vie d' autre part. Il s' agit, en entre autres, la surveillance forestière, le reboisement, restauration forestière, la sensibilisation locale, la création/entretien des pare-feu pour lesquels ils exécutent à base d' un calendrier bien planifié. A titre d' exemple, en 2021, les membres COBAs ont organisé le festival de la biodiversité. Plusieurs activités de sensibilisation ont été réalisées durant le festival synchronisant sur un objectif global de relever la prise de conscience du public sur l' importance de la conservation des ressources naturelles.

A propos des actions de développement, beaucoup restent à faire. En 2021, la relance de la filière de pêche maritime a particulièrement suscité l' enthousiasme des communautés bénéficiaires en sachant que l' activité tient une place importante parmi les sources des revenus des familles. En tant que bénéficiaires, ils contribuent à la fois à la planification et à la mise en œuvre soit en nature ou valeur numéraire.

### Régions/Districts/Communes/Fokontany d' intervention

- Région : ANALANJIROFO
- District : SOANIERANA IVONGO
- Commune : Antanifotsy et Manompana
- Fokontany : Vohijiny, Manjato, Antsiraka et Tanambao-Ambodimanga, Andrangazaha

### Moyens humains (liste du personnel, salariés et volontaires participant à la réalisation du projet)

Fonction	Nombre	Lieu de travail	Nationalité
Chef de Projet	01	Pointe à Larrée, Soanierana Ivongo Analanjirofo	Malagasy
Chef Volet Conservation	01		
Responsable de Suivi et Evaluation du projet	01		
Chef de volet recherche et tourisme	01		
Assistant de recherche	01		
Responsable Administratif et Financier	01		
Responsable de Développement	01		
Patrouilleurs villageois	12		
Pépiniéristes villageois	08		
Gardien	03		
Membres COGE de 4 COBAs	35		
Membres COS	19		

### Moyens matériels (liste et nombre exact des véhicules et des immobiliers)

- 04 motos
- Bureau Régional à Sahavola
- Bureau local, sise à Tanambao-Ambodimanga

- 01 Gîte d' étape : 02 lits, matériels de cuisine.
- Un magasin de vente de matériels et équipements agricoles

### C. PROJET A REALISER POUR L'ANNEE 2022

<b>TITRE DU PROJET</b>
CONSERVATION DE LA NOUVELLE AIRE PROTEGEE DE POINTE A LARREE
<b>OBJECTIF PRINCIPAL</b>
Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale.
<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir et restaurer la biodiversité des écosystèmes types de forêt littorale</li> <li>- Réduire la dépendance à l' utilisation des essences autochtones</li> <li>- Relever la prise de conscience du public sur l' importance des ressources naturelles de Pointe à Larrée</li> <li>- Améliorer les informations de base pour une meilleure prise de décision sur la conservation</li> <li>- Améliorer les conditions socio-économiques de la population locale</li> <li>- Améliorer la gouvernance et gestion collective de la NAP</li> </ul>
<b>ACTIVITES</b>
<p>VOLET 1 : VOLET CONSERVATION ET RESTAURATION FORESTIERE</p> <p>VOLET 2 : PROMOTION DE REBOISEMENT D' ESPECES A CROISSANCE RAPIDE</p> <p>VOLET 3 : RENFORCER L' EDUCATION ENVIRONNEMENTALE</p> <p>VOLET 4 : RECHERCHE et SUIVI</p> <p>VOLET 5 : PROMOTION DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENU</p> <p>VOLET 6 : GOUVERNANCE COLLECTIVE ET GESTION DU PROJET</p>
<b>RESULTATS ATTENDUS</b>
<ol style="list-style-type: none"> <li>1- Pressions sur la NAP diminuent</li> <li>2- Nouvelles limites de la NAP délimitées, Acceptations volontaires des communautés, PAG et EIE validés par les parties prenantes</li> <li>3- Dina révisé et appliquée</li> <li>4- Population de 14 espèces menacées et rares du projet COKETES site sécurisées dans la NAP</li> <li>5- 20 000 plants d' espèces autochtones produits et mis en terre sur 5Ha</li> <li>6- Deux microprojets de développement opérationnels (pêche maritime, aviculture) ; quatre microprojet (Charbon vert de Niaouli, Tourisme, CAMADO et Agroforesterie dynamique) démarrés</li> <li>7- 40 000 plants d' espèces à croissance rapide produits et mis en terre couvrant 20Ha</li> <li>8- Capacité et compétence du personnel gestionnaire de la NAP et des partenaires renforcées</li> <li>9- Respect de lois et de Dina par le public</li> <li>10- Prise de conscience des communautés locales améliorée</li> </ol>

11- COGE et COS fonctionnels 12- Suivi des activités réalisé à temps 13- -Bonne gouvernance financière au niveau des COBAs collaborant 14- Collaboration avec les services techniques et les autorités locales, régionales renforcée
<b>REGION(S)/DISTRICT(S)/COMMUNES ET FOKONTANY D' INTERVENTION</b>
REGION ANALANJIROFO DISTRICT SOANIERANA IVONGO COMMUNES RURALES DE MANOMPANA ET D' ANTANIFOTSY FOKONTANY DE MANJATO, VOHJINY, TANAMBAO-AMBODIMANGA ET ANTSIRAKA
<b>POPULATIONS BENEFICIAIRES</b>
Populations de la péninsule de Pointe à Larrée, environ 15 000 habitants
<b>COÛT ESTIMATIF</b>
Ar 1 600 289 276
<b>LISTE DES MOYENS HUMAINS</b>
MEMBRES DE L' UNITE LOCALE DE GESTION MEMBRES COBAS MEMBRES DU COMITE D' ORIENTATION ET DE SUIVI
<b>MOYENS MATERIELS</b>
MATERIELS ROULANTS (Motos), VOITURE GITE D' ETAPE ET LES IMMOBILIERS BUREAU LOCAL ET LES IMMOBILIERS BUREAU REGIONAL

### **PLAN ACTIVITES ANNUEL ET BUDGETAIRE POUR L' ANNEE 2021**

Six Bailleurs de Fonds vont soutenir la mise en œuvre des activités pour l' année 2022 :

- Fonds Français pour l' Environnement Mondial (FFEM), financement de l' AGENCE FRANACISE DE DEVELOPPEMENT ;
- COKETES, financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE (Janvier à Septembre 2022)
- S2NPA, le Renforcement du Réseau des Nouvelles Aires Protégées de Madagascar (S2NPA), financement des Fonds Environnemental Mondial (FEM) GEF/PNUE
- La Fondation Franklinia.
- IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources à travers le Programme "Biodiversity and Protected Areas management" (BIOPAMA)
- Darwin Initiative

Tableau 16 : Plan du travail annuel et budget prévisionnel de mise en œuvre pour l'année 2022

Résultats attendus	Réalizations	Activités	Indicateurs	CHRONOGRAMME (2022)				Responsable	FINANCEMENTS	
				T1	T2	T3	T4			
La gouvernance collective et la gestion participative de la NAP Pointe à Larrée et de son territoire sont assurées	Appui à la gouvernance collective	Réunion annuelle des membres COS	1 réunion				X	Membres COS	FFEM	
		Descente sur terrain par membres COS	1 descente		X		X	Membres COS	FFEM	
		Missions des partenaires pour assurer la gouvernance collective (COBA, MBG, autres partenaires)	Aux moins 20 missions	X	X	X	X	MBG	FFEM/COKETES	
	Appui à la gestion participative	Appui institutionnel et organisationnel aux partenaires (achat équipements, fonctionnement de la Fédération Lovasoa, 2 communes, 5Fkt)	3 laptops, 5 bicyclettes, 3 panneaux solaires avec accessoires				X		MBG	FFEM
		Soutien aux réunions mensuelles des COGE de la Fédération Lovasoa	12 réunions ordinaires de Lovasoa	X	X	X	X	Fédération Lovasoa	FFEM	
		Formation des parties prenantes locales	2 thèmes de formation dispensés			X	X	DREDD/MBG	COKETES	
		Homologation et application des Dina au niveau de chaque COBA	1 Dina homologué et appliqué		X	X	X	DREDD/MBG	S2NPA/FFEM/COKETES	

	Visites échanges (COBA, Lovasoa, MBG, Communes, Fkt) avec d'autres sites	1 voyage organisé			X		MBG/DREDD	FFEM
	Renforcement des compétences de l'équipe locale de MBG	1 thème		X	X		MBG	FFEM
	Elaboration du business plan de Pointe à Larrée	1 document			X		MBG	FFEM
	Elaboration de 3 SAC intégré au plan d'aménagement intercommunal de trois communes (Antanifotsy, Manompana, Ambodiampana)	1 document			X	X	MBG	FFEM
	Appui juridique pour résolution de conflits éventuels	50% des conflits résolus	X	X	X	X	MBG	FFEM
	Installation de bureau régional avec matériels/équipements	Un bureau Fénérive-Est		X			MBG	FFEM/COKETES
	Renforcement de l'équipe opérationnelle	Equipe régionale et équipe locale étoffée	X	X	X		MBG	FFEM/COKETES
	Entretien du bureau à Tanambao-Ambodimanga	1 bureau entretenu			X	X	MBG/DREDD	S2NPA
Accompagnement du processus	Consultation publique	4PV d'acceptation volontaire		X			MBG/DREDD	S2NPA/FFEM

	d' extension de la NAP	Elaborer/mettre à jour le PAG de la NAP	PV des toutes limites			X		MBG/DREDD	S2NPA/FFEM	
		Ateliers de validation locale, régionale et nationale	3 ateliers avec PV			X	X	MBG/DREDD	S2NPA/FFEM	
		Etude socio-économique	1 document			X		MBG/DREDD	S2NPA	
		Elaboration et validation de PGESS	1 document avec PV			X		MBG/DREDD	S2NPA/FFEM	
Conservation, restauration et régénération naturelle des ressources forestières de Pointe à Larrée	Développement de Recherche de base	Inventaire floristique (terrestre et mangrove)	40 numéros de collecte botaniques		X	X	X	MBG	FFEM	
		Inventaire de poissons	1 document		X			DREDD	FFEM	
		Suivi-bio-écologiques	09 suivis (1/mois)	X	X	X		MBG/COBA	COKETES	
		Développement d'un plan de gestion durable des ressources forestières (évaluation des stocks de bois, analyse de la demande, recommandation sur	1 document				X	X	MBG	FFEM
		Enquêtes sur les connaissances locales/traditionnelles sur les valeurs des espèces cibles de conservation	1 document				X		MBG	COKETES
	Appui à la surveillance collective de la forêt	Appuyer la réalisation de patrouille par les Polisinala	700 patrouilles par les Polisinala	X	X	X	X	MBG	S2NPA/FFEM/BIOPAMA	
		Effectuer des missions de contrôle de la brigade mixte	2 missions				X	X	DREDD/MBG	S2NPA/FFEM



Promotion de reboisement avec espèces à croissance rapide	Entretien de deux pépinières existantes	2 pépinières opérationnelles	X	X	X	X	MBG	FFEM/COKETES
	Production et plantation de plants d'espèces à croissance rapide	50000 plantules produites et mises en terre	X	X	X	X	MBG/DREDD/FANAM BY	FFEM/S2NPA/COKETES
	Promotion d'une agroforesterie dynamique (DAF)	1 séance d'informations et production de plantules entamées			X	X	MBG	FFEM
	Promotion de foyers améliorés type CAMADO	Séance d'informations et de formation des foyers modèles entamée			X	X	MBG/LRA	FFEM
Atténuation des effets de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des cyclones	Installation de brise-vent le long de la plage pour protéger la forêt littorale de Pointe à Larrée	1000 plants produits; Bande de 1000m de long et 10m de large	X	X	X	X	MBG/DREDD	FFEM
	Etude des impacts des CC sur l'utilisation des sols et des ressources naturelles, ainsi que sur les espèces de Pointe à Larrée	1 document			X		MBG	FFEM
	Elaboration d'un plan d'actions de mitigation	1 plan disponible				X	MBG	FFEM
Renforcement de campagne	Production d'outils de sensibilisation	1200 tee-shirts; 1000			X	X	MBG	FFEM

d' éducation environnementale/lar ge diffusion l' approche de conservation et des réalisations du projet		brochures, 200 posters							
	Emission radiophonique à la radio FM à Soanierana- Ivongo	14 séances thématiques produits et diffusés		X	X	X		DREDD/MBG	FFEM/S2NPA
	Organisation de festival de biodiversité	1 festival organisé				X		MBG/DREDD	FFEM/S2NPA
	Tournées villageoises	6 séances d'IEC au niveau des villages	X	X	X	X		DREDD	S2NPA
	Sortie en nature par des écoliers et création d'un club environnemental	10 sorties en nature et V.O pour les enfants			X	X		MBG	FFEM
	Amélioration et alimentation de données sur site web du projet	1 web créé et fonctionnel		X	X	X		MBG	COKETES/BIOPAMA
	Continuer à publier les événements importants du site par FB	10 publications		X	X	X		MBG	COKETES
	Participation aux ateliers nationaux/colloques scientifiques relatives aux espèces cibles	2 Ateliers			X	X		MBG	COKETES
	Participer aux célébrations des journées environnementales en rapport avec les espèces cibles/approche espèce (CMS, JME, JMF, Biodiversité,...)	2 séances		X	X	X	X		DREDD/MBG

		Diffuser les évènements importants aux masses medias (radio, TV, journaux)	2 diffusions, 1 publication aux journaux		X	X	X	MBG	COKETES/S2NPA/FFEM
		Conduite d'enquête annuelle sur le niveau de prise de conscience de la population locale	1 document			X		MBG	FFEM/COKETES
		Plantation des espèces cibles Coketes dans les jardins de case et places publiques (bureaux de deux communes, Fokontany, écoles publiques)	100 plants d'espèces cibles mises en terre dans 12 places publiques		X	X		MBG	COKETES
Amélioration des revenus pour la population riveraine de la NAP	Développement des activités alternatives aux pressions	Boucler les études de marché visant à identifier les circuits courts de production/vente (producteurs/distributeurs) : pour la filière apiculture, culture maraichère	2 études de filière			X	X	MBG/DRAEP	S2NPA/COKETES
		Formalisation des Associations des pêcheurs	2 Associations formalisées			X	X	MBG/ONG Mampita	BIOPAMA
		Formation des Associations des pêcheurs sur les règlements, technique de séchage économique de poissons	1 séances de formation	X				DRAEP/MBG	COKETES/BIOPAMA
		Verbalisation des sennes de plage	1 mission de verbalisation			X		DRAEP	COKETES

		Mise en œuvre de la filière pêche	Augmentation de 20% de revenu pour 100 bénéficiaires	X	X	X		DRPE/MBG	COKETES/BIOPAMA
		Formation d'un groupe de planteurs de légumes	1 séance de formation dispensée/20 bénéficiaires			X		DRPE/MBG	COKETES
		Suivi de la mise en œuvre de la filière pêche	1 suivi		X			DRPE/MBG	BIOPAMA
		Appui à la mise en œuvre de la CUMA	20 bénéficiaires			X		MBG	COKETES
		Suivi de la mise en œuvre de CUMA	2 suivis			X		DRAEP	COKETES
		Formation de gérant, guides et réceptionniste pour le tourisme durable	7 thèmes dispensés			X	X	DRTM/MBG	S2NPA
		Mise en œuvre de la filière tourisme	Infrastructure mise en place (centre d'accueil, quai d'accostage, salle de vente, route carrossable RN5-site)			X	X	DRTM/MBG	S2NPA
		Relance du charbon vert de Niaouli	1 Atelier de lancement officiel			X		MBG/DRICC/DREDD	DEFRA

		Continuer à accompagner les bénéficiaires sur la filière aviculture	3 suivis	X	X	X		DRAEP/MBG	COKETES
		Relance de la filière de rente (girofle)	2500 plants mises en terre		X	X	X	COBA/MBG	S2NPA
		Enquête sur l'évaluation des revenus des populations bénéficiaires des incitations économiques compte tenu de leurs actions de conservation	1 document			X		MBG/Consultant	COKETES
		Supervision des activités de promotion économique (équipe mixte de DREDD/MBG/Fkt/Commune)	1 mission	X			X	DREDD	COKETES
La gestion et le suivi-évaluation du programme sont assurés	Mise en place de base de données et suivis des réalisations	Alimentation des BDD	1 pat trimestre	X	X	X	X	MBG	COKETES
		Suivi des activités	4 séances de suivi		X	X	X	MBG	COKETES/FFEM
		Suivi de la mise en œuvre de PAG de la NAP et TGRN	4 suivis				X	DREDD	S2NPA

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier les différents partenaires suivants qui ont contribué activement à la réalisation du projet :

-Les Bailleurs de fonds : 1) Fonds Environnemental Mondial (FEM) du projet COKETES et du S2NPA sous l' exécution de PNUE à travers le Ministère de l' Environnement, de l' Ecologie et des Forêts ; 2) Fondation Franklinia ; 3) Fonds Français pour l' Environnement Mondial (FFEM)/AFD ; 4) IUCN, International Union for Conservation of Nature and Natural Resources à travers le Programme "Biodiversity and Protected Areas management" (BIOPAMA) ; 5) MISSOURI BOTANICAL GARDEN. Grâce à ces financements, nous sommes arrivés au-delà de mi-chemin vers l' objectif d' intervention « Conserver les espèces et les habitats représentatifs des écosystèmes présents tout en améliorant les conditions de vie de la population locale ».

-Toutes les autorités locales, le Chef de District de Soanierana Ivongo, le CEEF de Soanierana Ivongo, la Brigade de la gendarmerie, les Maires de la CR d' Antanifotsy et de Manompana, les Chefs Fokontany, qui ont bien voulu honorer nos efforts. Grâce à leur aide précieuse et d' une collaboration fructueuse, nous avons pu assurer la conservation de la forêt ;

-Toutes les autorités régionales, Mr Préfet de Fénérive-Est, Mr le Gouverneur de la région Añalanjirôfo, et tous les services techniques régionaux, en particulier la Direction Régionale de l' Environnement et du Développement Durable, La Direction Régionale du Tourisme, de Transport et de la Météorologie pour les soutiens mutuels grâce auxquels nous avons pu avancer positivement vers l' atteinte de l' objectif.

-Tous les membres des communautés regroupées au sein de la Fédération des COBAs Lovasoa, les Tangalamena, grâce à leur motivation et leur prise de responsabilité, nous sommes sur la bonne voie vers l' objectif d' intervention;

- Toute l' équipe de *Missouri Botanical Garden* pour l' entraide et les précieux conseils dans la mise en œuvre du projet.

Merci à tous